

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Le cadastre au Québec : 100 % informatisé

Foncier Québec

Direction générale de l'arpentage et du cadastre

Formation continue en collaboration avec l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec
Hiver – Printemps 2011

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Avertissement

Ce texte a été préparé dans le cadre d'un cours de formation continue offert par l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec.

Les idées, opinions et commentaires émis proviennent des auteurs et n'engagent que ces derniers. Ils ne représentent pas nécessairement la position de l'Ordre ni de ses instances.

Objectifs

- Prendre connaissance des nouveautés et des effets sur la réalisation d'une requête d'opération cadastrale dans un contexte complètement informatisé
- Communiquer quelques notions d'intégrité du cadastre

Plan de cours

- Introduction
 - Le contexte
 - Les grandes étapes du projet
- Les changements dans la pratique
 - La numérisation des archives cadastrales
 - La loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil (projet de loi n° 77)
- La modification du cadastre dans ce nouveau contexte
 - Les plans en version numérique uniquement
 - Les nouveautés communes TR et TNR
 - Les nouvelles façons de faire dans votre pratique
 - Territoire rénové (TR)
 - Territoire non rénové (TNR)
 - Cadastre vertical
- Le cheminement d'une requête
 - Chez l'arpenteur-géomètre requérant
 - Au bureau de Foncier Québec
 - En territoire public
 - Pendant la période de transition

Plan de cours

- Les communications
 - Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres
 - L'évolution prochaine du site extranet
 - Le support à la clientèle
 - Les nouvelles instructions pour la préparation des documents cadastraux

- Cas particuliers

- L'intégrité du cadastre
 - Les effets d'un cadastre 100 % informatisé
 - Le traitement des demandes de modification
 - La qualité du plan cadastral
 - La levée de l'obligation contractuelle
 - Le comité de révision du plan cadastral

En route vers un cadastre 100 % informatisé



Ressources naturelles
et Faune

Québec



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Introduction

Le contexte

Les grandes étapes du projet

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Introduction

Le contexte

- Dualité de formats (papier et numérique)
- Échanges numériques limités avec la clientèle
 - Pressions pour accroître les services en ligne
- Problématique liée aux tendances démographiques
 - Départs à la retraite
 - Pénurie de main-d'œuvre spécialisée

Contexte actuel



Introduction

Le contexte

- **Production obligatoire des requêtes sur support informatique seulement**
 - horizontal et vertical
 - en TR et en TNR
- **Modification du processus des signatures**
- **Numérisation des archives cadastrales**

La solution



Introduction

Le contexte

Bénéfices anticipés

- Contrer la pénurie de main-d'œuvre
- Simplifier les processus de traitement des requêtes (ROC)
- Réduire les efforts de production des ROC par les arpenteurs-géomètres (AG) requérants
- Réduire les délais
- Améliorer la qualité du cadastre

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Introduction

Le contexte

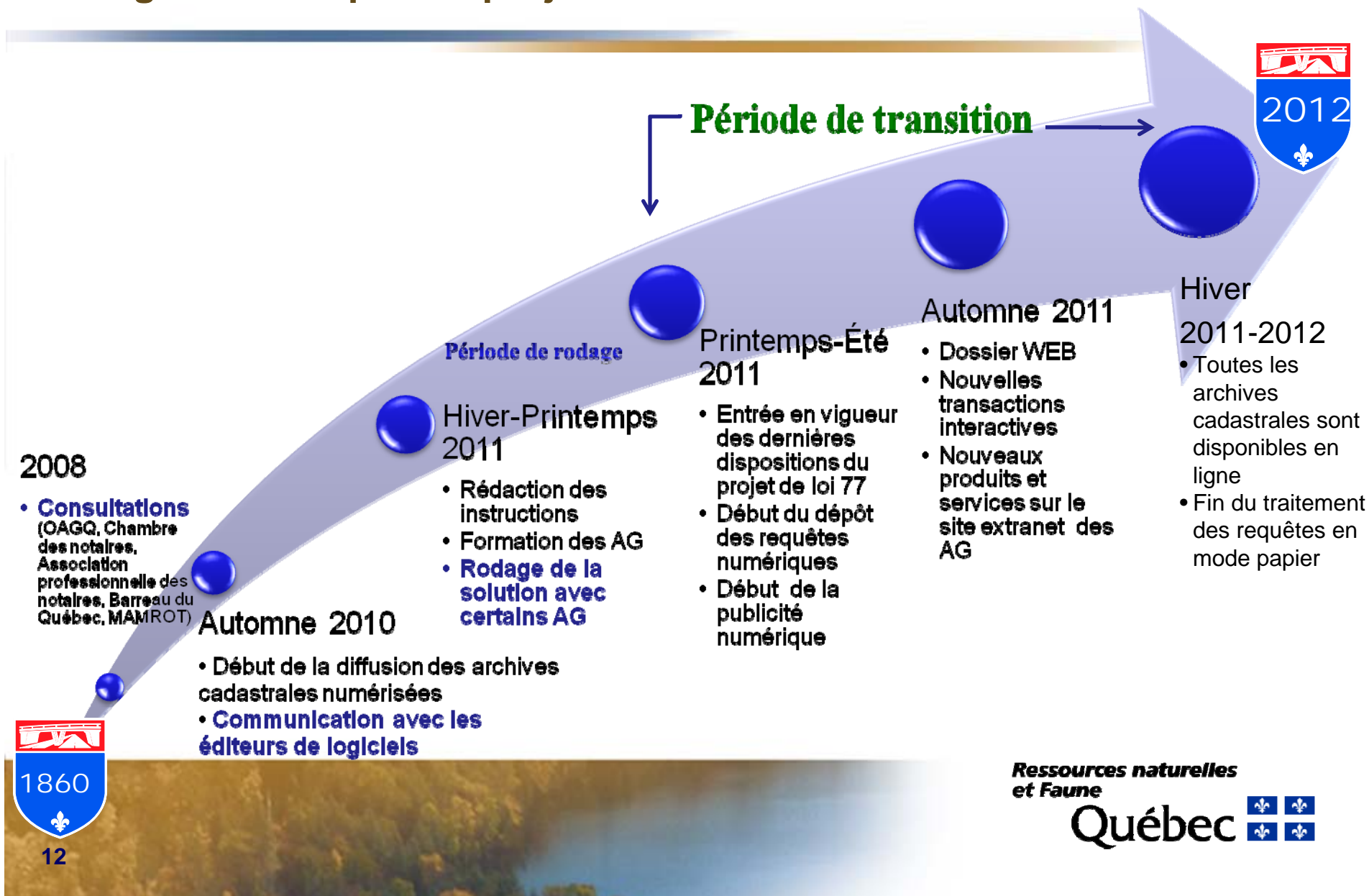
Les grandes étapes du projet

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Introduction

Les grandes étapes du projet



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Les changements dans la pratique

La numérisation des archives cadastrales

La loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil
(projet de loi n° 77)

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

Les changements dans la pratique

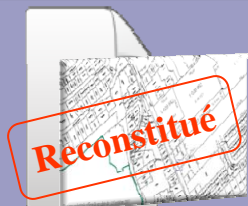
La numérisation des archives cadastrales



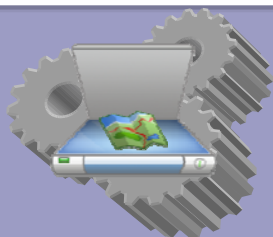
Répertorier toutes nos collections



Complément d'inventaire : 2 050 000 documents



Reconstitution des documents détériorés



Numérisation par une firme externe

Les changements dans la pratique

La numérisation des archives cadastrales



La numérisation des archives cadastrales

Diffusion en ligne des documents cadastraux

Registre foncier du Québec en ligne

Priorité 1 : CF entièrement rénovées



- Lévis
- Sherbrooke
- Laval
- Vaudreuil
- Votre région?



Priorité 2 : selon le volume des transactions

- Québec
- Montréal



Consultation à domicile



Commande / certification



Les documents cadastraux en BPD ne sont plus accessibles dès la mise en ligne de la CF concernée

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

La numérisation des archives cadastrales

Diffusion en ligne des documents cadastraux

Collections qui seront disponibles en ligne

TNR

Nouveau

Plan parcellaire & livre de renvoi

Plan de cadastre vertical & livre de renvoi

Plan original & livre de renvoi

Plan de réno 85/92 & document joint

Plan de révision & livre de renvoi

TR

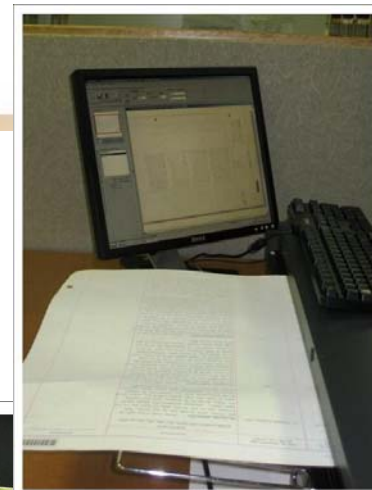
Existant

Extrait du plan global

Extrait d'un plan de rénovation & document joint

Extrait d'un plan parcellaire & document joint

Plan complémentaire & document joint



La numérisation des archives cadastrales

Diffusion en ligne des documents cadastraux

Registre foncier du Québec en ligne

□ Nous joindre

11 août 2010

[Procédure de consultation des annexes](#) de format variable (hors normes)

Note : À l'heure actuelle, le logiciel Acte-en-ligne est incompatible avec le système d'exploitation Windows 7. Il est impossible de transmettre les requêtes d'inscription par voie électronique avec Acte-en-ligne.

[Un cadastre entièrement informatisé](#) : numérisation des archives cadastrales et adoption de la Loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil.

[Entrée du site](#)



Consultez le Registre foncier du Québec en ligne

La numérisation des archives cadastrales

Diffusion en ligne des documents cadastraux

INSTRUCTIONS

Bérichon, Andrée (BERAN947)

REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC EN LIGNE

MESSAGE << >>

3644 - Le lot SHERBROOKE, VILLAGE DE COMPTON, 10-3 est inactif

Sélection - plan cadastral

Liste des plans

Numéro de lot : Sherbrooke, Village de Compton, 10-3

Type de document	Numéro de document	Ex
<input checked="" type="radio"/> Plan de rénovation 85-92	9342120	
<input type="radio"/> Document joint de rénovation 85-92		
<input type="radio"/> Plan parcellaire	9311779	

Soumettre Annuler

Tarification temporaire de consultation

1 \$ par document

Offre d'une durée limitée

Maquette non définitive

Aide pour :
Affichage du plan global

Revenir aux questions

Accéder :
Produits et Services
Bureaux publicité des droits
Tarifs
Municipalités par circonscription foncière
Cadastrés par circonscription foncière
Désignations secondaires par cadastre
Ressources naturelles et Faune
Bonnes pratiques
Sécurité

La numérisation des archives cadastrales

Diffusion en ligne des documents cadastraux

Plan cadastral

Liste des plans [Commander copie papier](#) [Imprimer](#)

Document à afficher : Plan parcellaire
Circonscription foncière : Sherbrooke
Cadastre : Village de Compton
Lot : 10-3

Type de document : Plan parcellaire
Numéro de document :

1 / 1 27,7% Rechercher

PLAN ACCOMPAGNANT LE PROCÈS-VERBAL DE LIGNAGE ENTRE LA PROPRIÉTÉ DE JOSEPH P TESSIER
ET LA PROPRIÉTÉ DE D WELLYE C TTE SUR LE LOT 511 DANS LA PÂROISSÉ DE CHARLESBOURG
(MAINTENANT PARTIE DE LA MUNICIPALITÉ DE N-D DES LAURENTIDES)
COMTÉ DE QUÉBEC

QUÉBEC, LE 29 NOVEMBRE 1945

ÉCHELLE: 30 PIEDS • 1 POUCE M.A.

PRÉPARÉ PAR *François Gauthier*
ARPENTEUR GÉOMÈTRE

LOT 511

POUR IDENTIFICATION

Maquette non définitive

Ressources naturelles
et Faune

Québec



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Les changements dans la pratique

La numérisation des archives cadastrales

La loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil (projet de loi n° 77)

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Les changements dans la pratique

La loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 77

(2010, chapitre 4)

Loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

Les changements dans la pratique

La loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil

Article 3044 C.c.Q.

Après le 1^{er} avril 2010 :

« Le consentement des créanciers hypothécaires et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale est nécessaire pour l'obtention par le propriétaire d'une modification cadastrale qui entraîne une nouvelle numérotation.

Ce consentement, donné par acte notarié en minute, doit être publié. »

Les changements dans la pratique

La loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil

Article 21.3 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1)

Après la mise en vigueur de la loi :

« Tout plan doit être fait sur support informatique. »

Le plan cadastral est mis à jour régulièrement au moyen de la compilation de toutes les données relatives à tout plan de rénovation, tout plan révisé, tout plan montrant un lot visé à l'article 19, ainsi que toute modification subséquente de ces plans. Cette compilation est réputée être un double de l'ensemble des plans visés. »

Loi sur le cadastre

Les changements dans la pratique

La loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil

Article 3042 C.c.Q.

Après la mise en vigueur de la loi :

« Celui qui est autorisé à exproprier doit, en territoire cadastré, soumettre au ministre responsable du cadastre un plan, qu'il **approuve** pour le propriétaire, afin que soient immatriculées la partie requise et la partie résiduelle;

l'approbation, signée par l'expropriant, est reçue en minute par un AG et réfère à la minute du plan. En outre, s'il s'agit d'un plan comportant une nouvelle numérotation, l'expropriant doit notifier

ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

L'inscription du transfert visé par la Loi sur l'expropriation (chapitre E-24), ou de la cession de la partie de lot requise, ne peut être faite avant l'entrée en vigueur du plan.

Le premier alinéa s'applique également aux municipalités qui sont autorisées par la loi à s'approprier, sans formalité ni indemnité à verser, un droit de propriété en superficie, en surface ou dans le tréfonds d'un immeuble, pour une cause d'utilité publique. »

Les changements dans la pratique

La loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil

Article 3043 C.c.Q.

Après la mise en vigueur de la loi:

« Toute personne peut soumettre au ministre responsable du cadastre un plan **approuvé** par elle, pour modifier ~~par subdivision ou autrement~~ le plan d'un lot dont elle est propriétaire ou ~~pour modifier par morcellement le plan d'un lot~~ sur lequel elle a acquis, autrement qu'à la suite d'une convention, un droit de propriété;

l'approbation, signée par le propriétaire, est reçue en minute par un AG et réfère à la minute du plan visé.

Elle peut aussi demander le numérotage d'un lot, l'annulation ou le remplacement de la numérotation existante ou en obtenir une nouvelle.

L'acceptation, par le ministre, d'un plan visant à modifier ~~par morcellement~~ le plan d'un lot sur lequel une personne a acquis un droit de propriété autrement qu'à la suite d'une convention supplée à **l'approbation** de toute autre personne ayant des droits sur le lot visé par le plan.»

Les alinéas 3 et 4 ne sont pas modifiés

Les changements dans la pratique

La loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil

Dispositions

Transitoire

« Tout plan soumis au ministre responsable du cadastre **avant le 1^{er novembre 2011}** ou la date antérieure fixée par le gouvernement est régi par la loi en vigueur au moment où il a été soumis. »

Finale

« Les dispositions de la présente loi entreront en vigueur le **1^{er novembre 2011}** ou à la date antérieure fixée par le gouvernement... »

Prévue le 6 juin 2011

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les plans en version numérique uniquement

Les nouveautés communes TR et TNR

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 


La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les plans en version numérique uniquement

 Impression de documents

- Suppression des envois postaux
- Nouveaux formats informatiques
- Échanges par courriel et MAROC



 Équivalence Papier / Info

- Suppression du code MIC

 Signature manuscrite sur les documents

- Suppression de la signature manuscrite du propriétaire sur le plan
- Suppression de la signature manuscrite de l'AG sur le plan
- Avènement de la signature numérique et de l'approbation du propriétaire (ASP)



Des femmes, des hommes, des régions, **nos ressources...**

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les plans en version numérique uniquement

Les nouveautés communes TR et TNR

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

**Ressources naturelles
et Faune**

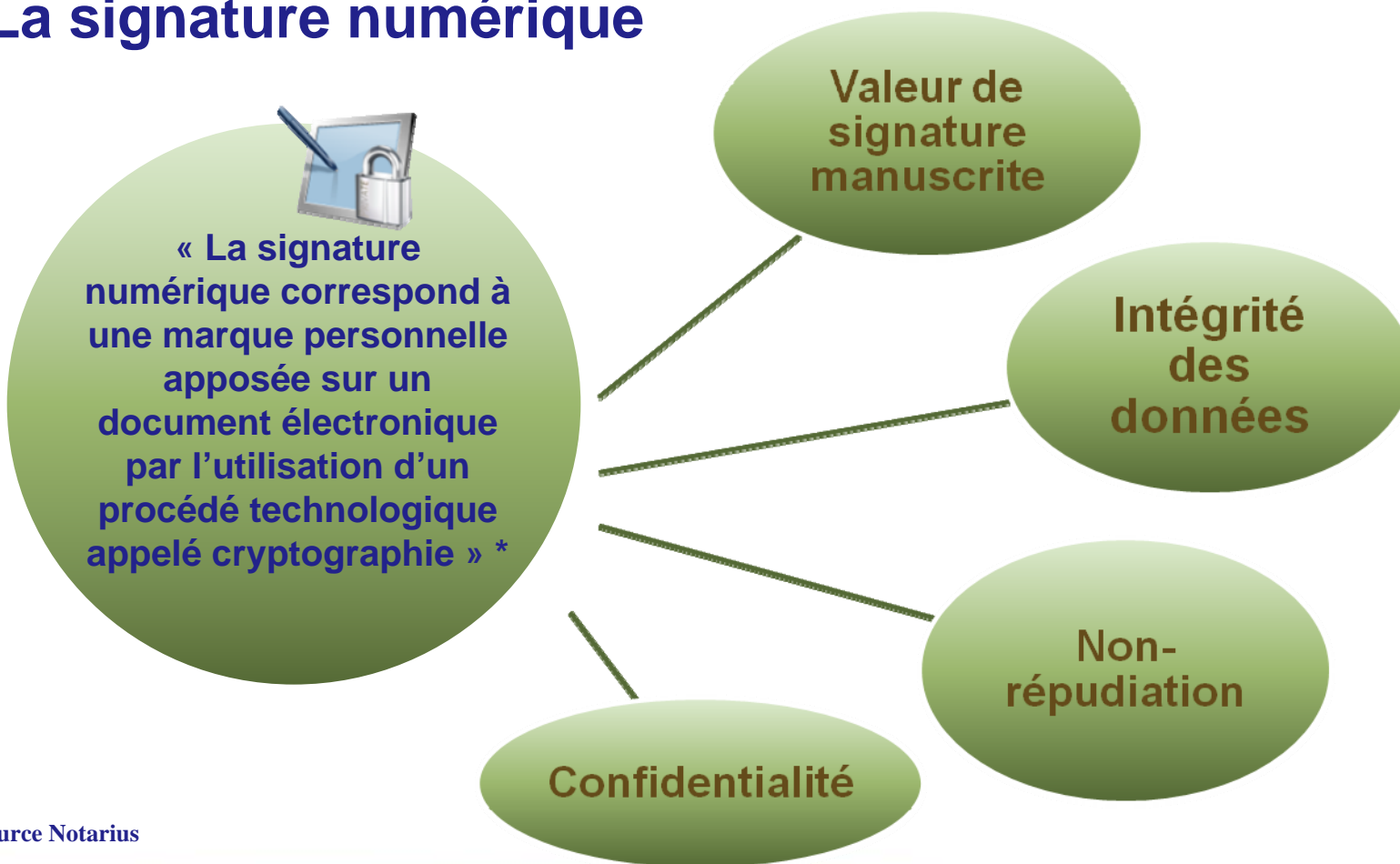
Québec 

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR



La signature numérique



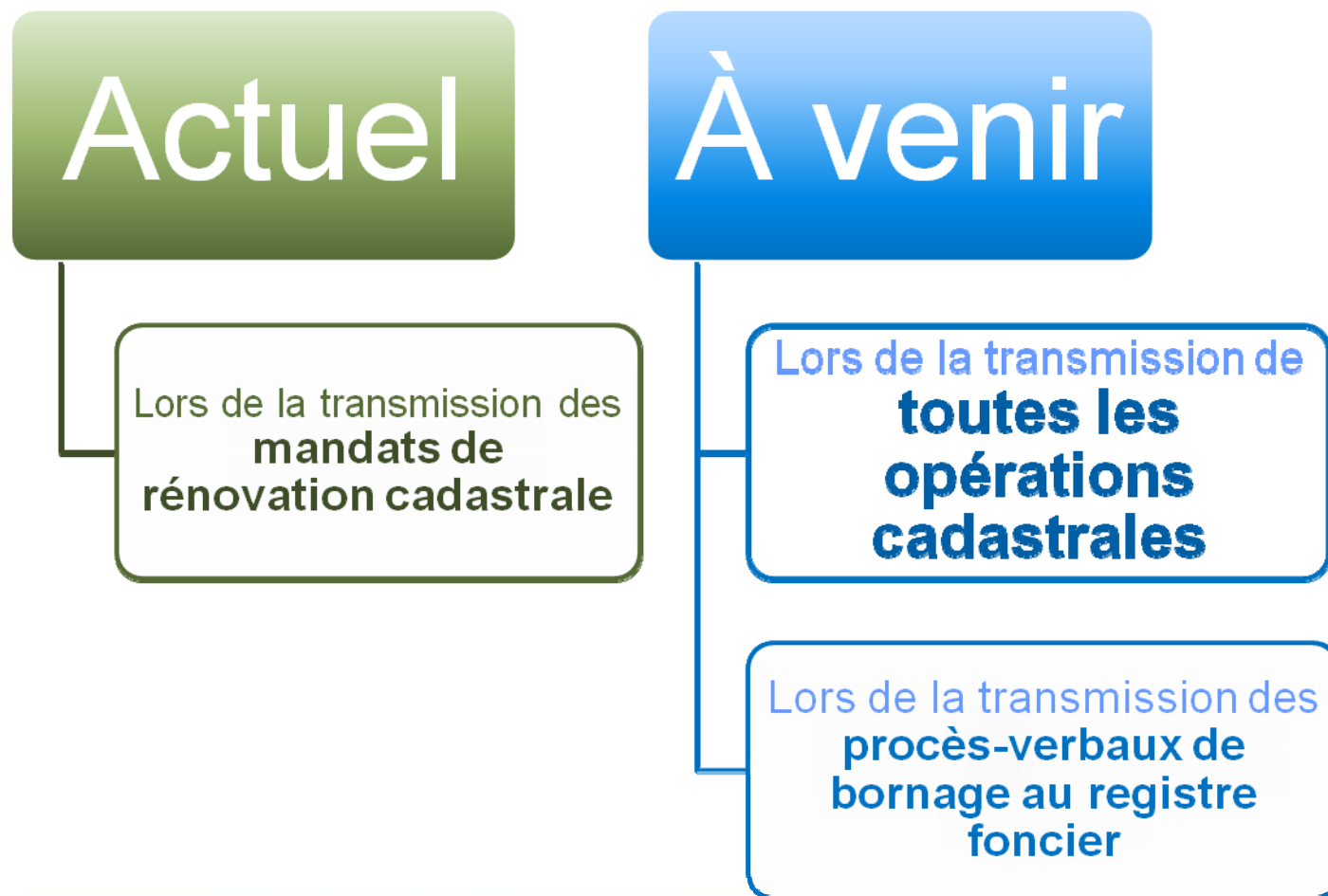
* Source Notarius

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR



Son cadre d'utilisation



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

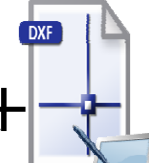


Son mode opératoire



Procédure de transmission

Signer numériquement les fichiers concernés



+ ...

Tout réunir dans un fichier .ZIP

Chiffrer tous les fichiers à transmettre

Choisir le bon destinataire



ZZZ.zip



DEC



Ressources naturelles
et Faune

Québec

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR



Comment l'obtenir ?

La délivrance se fait par NOTARIUS

Être membre en règle de l'OAGQ



Compléter le formulaire d'adhésion

Le signer en présence d'un confrère AG



Acheminer le formulaire à l'OAGQ



1- Réception d'un courriel :

1^{er} code d'activation, procédure, formulaire
« Confirmation d'activation »



Code 1

2- Réception en main propre :

2^{ème} code d'activation par huissier de justice



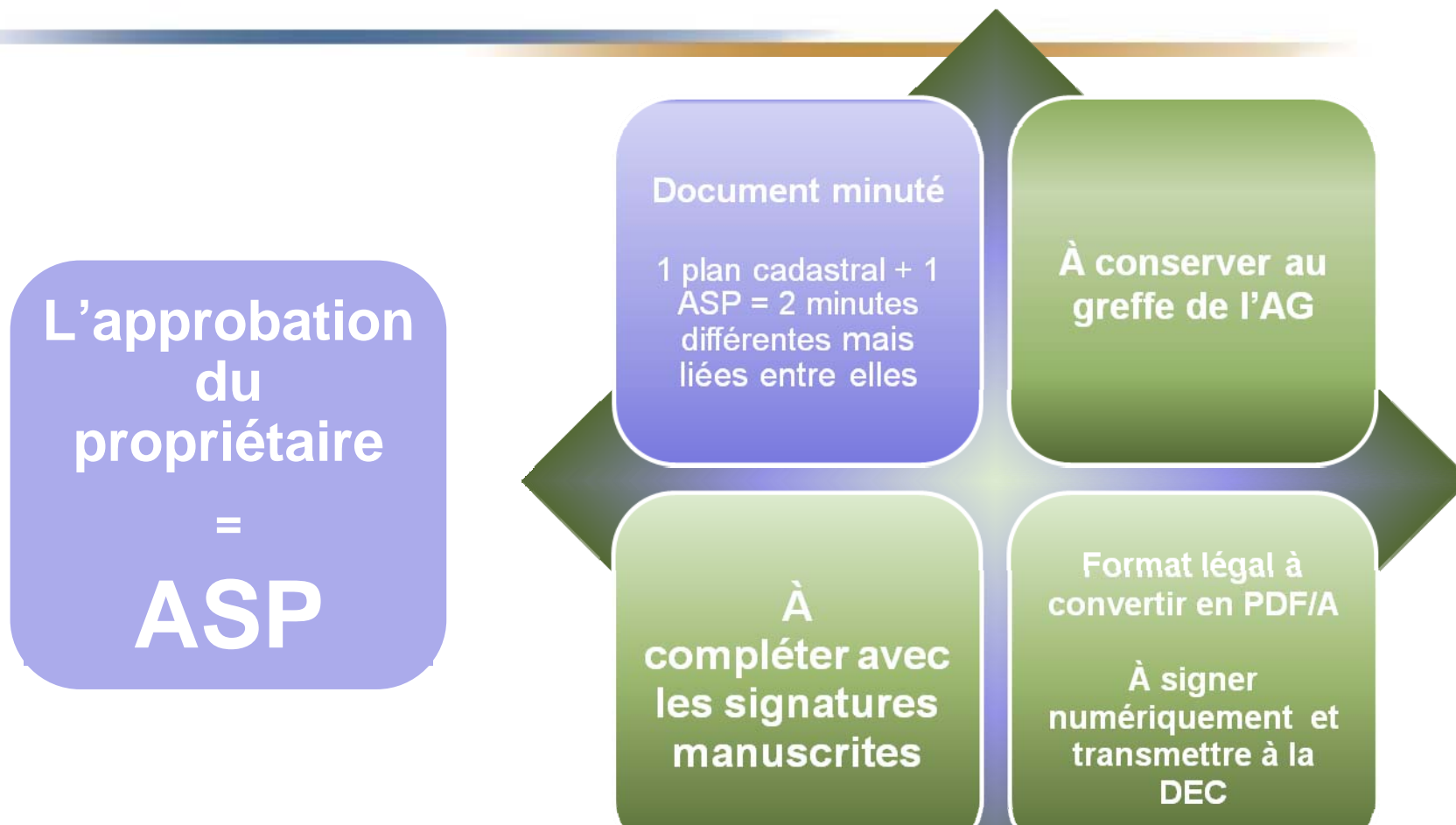
Code 2

Ressources naturelles
et Faune

Québec

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR



Fichier **PDF/A** :

Standard assurant la pérennité de lecture du fichier
Plusieurs outils disponibles

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

ASP =
3 sections

Référence à
l'opération
cadastrale

Référence aux
propriétaires
et signatures

Référence à
la certification
des signatures
par l'AG

DOSSIER : _____

APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE

Je soussigné, propriétaire, expropriant ou son représentant dûment autorisé, après avoir pris connaissance des documents cadastraux préparés par _____, arpenteur-géomètre, portant le numéro de minute _____ en date du _____, approuve ces documents et confirme qu'ils respectent ma ou sa volonté. Le cas échéant, j'accepte que cet arpenteur-géomètre fasse les modifications requises afin que la requête soit conforme aux instructions du ministre responsable du cadastre.

En foi de quoi, j'ai signé la présente approbation.

PROPRIÉTAIRE(S)	SIGNATAIRE(S)

Je, _____, arpenteur-géomètre, certifie avoir reçu les signatures nécessaires à l'approbation de ces documents cadastraux.

Signé à _____ le _____
Minute : _____

_____, a.-g.

Maquette pouvant différer légèrement du format final

Ressources naturelles
et Faune



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

ASP
1^{ère}
section

Références à
l'opération cadastrale :

1. Dossier cadastral

2. Nom de l'AG

3. Minute en référence
au dossier cadastral

4. Date de la minute

DOSSIER : _____ 1.

APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE

Je soussigné, propriétaire, expropriant ou son représentant dûment autorisé, après avoir pris connaissance des documents cadastraux préparés par _____ 2., arpenteur-géomètre, portant le numéro de minute _____ en date du _____, approuve ces documents et confirme qu'ils respectent ma ou sa volonté. Le cas échéant, j'accepte que cet arpenteur-géomètre fasse les modifications requises afin que la requête soit conforme aux instructions du ministre responsable du cadastre.

En foi de quoi, j'ai signé la présente approbation.

3. et 4.

Maquette pouvant différer légèrement du format final

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

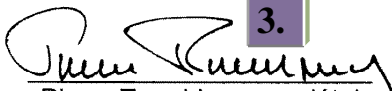


ASP
2^{ème} section

Référence aux propriétaires et signatures

1. Nom des propriétaires

2. Qualité des signataires
3 options :
Propriétaire
Représentant
Représentant de l'expropriant

3. Signatures manuscrites

PROPRIÉTAIRE(S)	SIGNATAIRE(S)
1. Tremblay, Pierre	3.  Pierre Tremblay, propriétaire
1. 1234-5678 Québec inc.	3.  John Dole, représentant 2.1
1. Lemieux, Michel	3.  Albert Rousseau, représentant de l'expropriant 2.2
1. Quebec Land Company	JUGEMENT 2.3

2 choix de présentation :
N signataires = Multipages
N signataires = 1 page

Ressources naturelles et Faune



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

ASP

3^{ème}
section

Référence à la certification des signatures par l'AG

1.

1. Nom de l'AG

Je, Charles Baillargé, arpenteur-géomètre, certifie avoir reçu les signatures nécessaires à l'approbation de ces documents cadastraux.

2. Lieu et date

Signé à QUÉBEC le 15 NOVEMBRE 2011

2.

Minute : 1015

3.

3. Numéro de minute

4. Signature de l'AG

Charles Baillargé

4.

Charles Baillargé, a.-g.

1.

Signatures
manuscrites

Ressources naturelles
et Faune

Québec



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

ASP

ASP
1^{ère}
section

ASP
2^{ème}
section

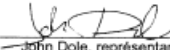
ASP
3^{ème}
section

DOSSIER : 999888

APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE

Je soussigné, propriétaire, expropriant ou son représentant dûment autorisé, après avoir pris connaissance des documents cadastraux préparés par M. Charles Baillargé, arpenteur-géomètre, portant le numéro de minute 987 en date du 1^{er} novembre 2011, approuve ces documents et confirme qu'ils respectent ma ou sa volonté. Le cas échéant, j'accepte que cet arpenteur-géomètre fasse les modifications requises afin que la requête soit conforme aux instructions du ministre responsable du cadastre.

En foi de quoi, j'ai signé la présente approbation.

PROPRIÉTAIRE(S)	SIGNATAIRE(S)
Tremblay, Pierre	 Pierre Tremblay, propriétaire
1234-5678 Québec inc.	 John Dole, représentant
Lemieux, Michel	 Albert Rousseau Représentant de l'expropriant
Quebec Land Company	Jugement

Je, Charles Baillargé, arpenteur-géomètre, certifie avoir reçu les signatures nécessaires à l'approbation de ces documents cadastraux.

Signé à Québec le 15 novembre 2011
Minute : 1015


Charles Baillargé, a.-g.

Maquette pouvant différer légèrement du format final

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

Bordereau de requête

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Je soussigné, arpenteur-géomètre, certifie que la présente requête a l'autorisation de toutes les parties intéressées et que toutes les pièces jointes portant ma signature sont conformes aux lois et règlements en vigueur.



Certificat de conformité aux lois et règlements

=

CLR

Confirme que l'AG a reçu toutes les autorisations requises au dépôt de sa requête

Format légal à convertir en PDF/A

À signer numériquement et transmettre à la DEC

Document ayant la même minute que l'opération cadastrale



OBLIGATOIRE

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

CLR



Consentement créancier
hypothécaire

Permis de lotissement

Titre non publiable existant
au moment de la requête

Tout autre document exigé

Contrôle qualité des pièces

Maquette pouvant différer légèrement du format final

DOSSIER : _____

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Je, _____ arpenteur-géomètre, certifie que la présente requête d'opération cadastrale que je sou mets au ministre pour officialisation a reçu l'autorisation de toutes les parties intéressées et qu'elle est conforme aux lois et règlements en vigueur.

Pour des fins d'assurance qualité, je m'engage à fournir, sur demande, au ministre responsable du cadastre, une copie de tout document ayant un lien avec l'alinéa précédent, notamment un titre de propriété qui ne peut pas être publié en vertu des articles 3030 et 3054 du Code civil du Québec.

Signé numériquement par _____ a.-g. (matricule _____)

Minute : _____

Dossier AG : _____

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

CLR



Certificat de
conformité aux lois
et règlements

CLR
complété



DOSSIER : 999888

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Je, Charles Baillargé, arpenteur-géomètre, certifie que la présente requête d'opération cadastrale que je sou mets au ministre pour officialisation a reçu l'autorisation de toutes les parties intéressées et qu'elle est conforme aux lois et règlements en vigueur.

Pour des fins d'assurance qualité, je m'engage à fournir, sur demande, au ministre responsable du cadastre, une copie de tout document ayant un lien avec l'alinéa précédent, notamment un titre de propriété qui ne peut pas être publié en vertu des articles 3030 et 3054 du Code civil du Québec.

Signé numériquement par Charles Baillargé a.-g. (matricule 1000)

Minute : 987

Dossier AG : B-11-987

COPIE RÉDUITE

Maquette pouvant différer légèrement du format final

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

Organisation des documents :

Documents officiels

Documents soumis à la
publicité

Exemples :

Plan parcellaire
Document joint
Plan complémentaire

Documents administratifs

Documents spécifiques à
une ROC non soumis à la
publicité

Exemples :

Approbation signée des
propriétaires
Bordereau de requête
Liste des personnes à
aviser

Documents de support

Supplément informatif à
la ROC nécessaire à la
bonne compréhension du
dossier

Exemple :

Contrat non publié

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouveautés communes TR et TNR

Formats des plans

TR

TNR

3 formats disponibles

11 x 17
A1
A0

Nouveau format facilitant l'impression

Nouveau en TR

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les plans en version numérique uniquement

Les nouveautés communes TR et TNR

**Les nouvelles façons de faire dans
votre pratique en**

TR

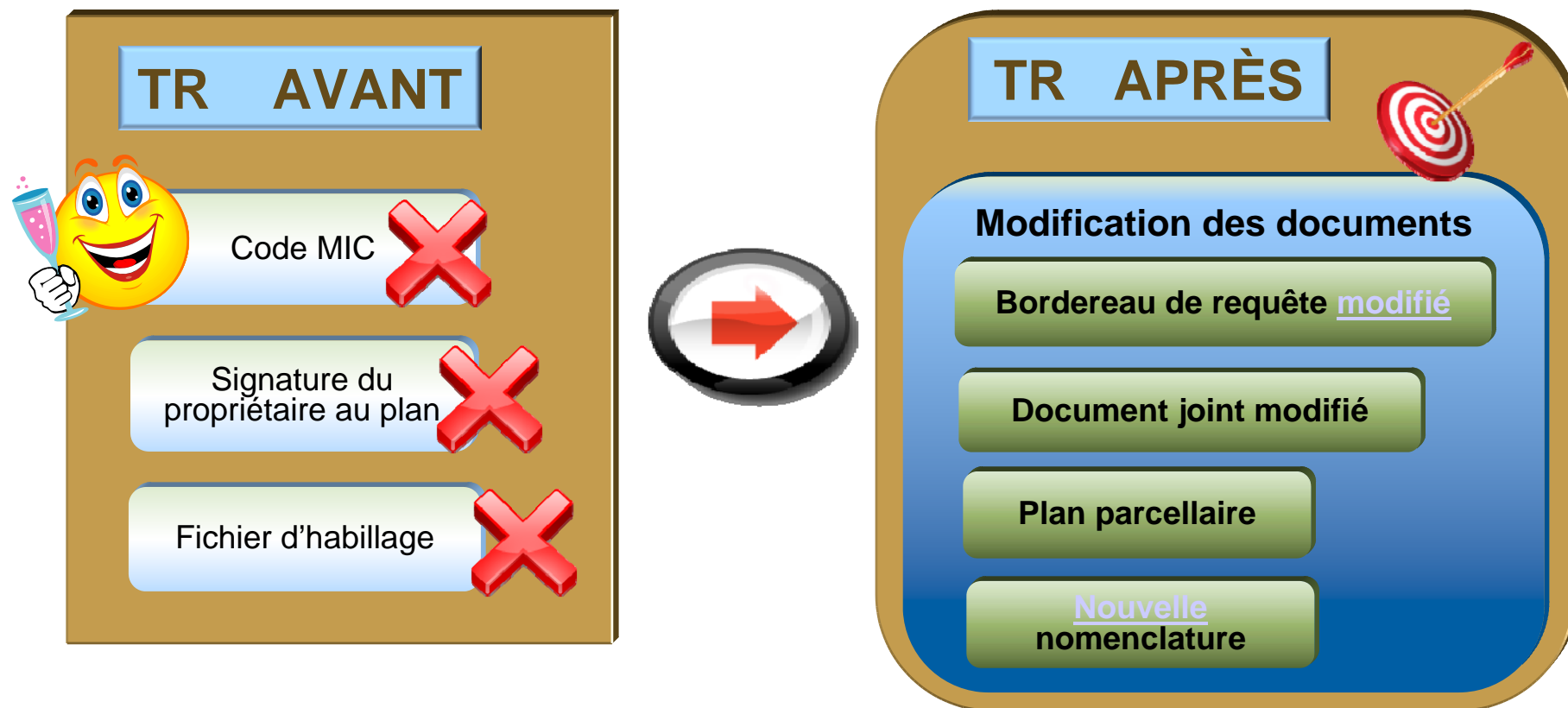
**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TR



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TR

Bordereau de requête



OBLIGATOIRE

Spécifications

Document administratif

Format CSV



Signature non requise



Pas de version imprimable



```
IG;123456;Larose;Éric;5555;7920;2006-10-12;Laval;64;Laval;10;;G;MIC%17129377
MU;65005;Laval (Ville)
```

```
DC;BRI;1
DC;BRP;1
DC;DDI;1
DC;DBP;3
DC;PP1;3
DC;PPI;1
```

Suppression

Suppression

```
AC;RE;2 883 938;;01;3043, al.1 C.c.Q.;1
AC;RE;3 850 703;;01;3043, al.1 C.c.Q.;1
AC;RE;3 883 340;;01;3043, al.1 C.c.Q.;1
AC;CR;3 850 706;;01;3043, al.1 C.c.Q.;1
ZZ;13
```

[Retour](#)

Ressources naturelles
et Faune

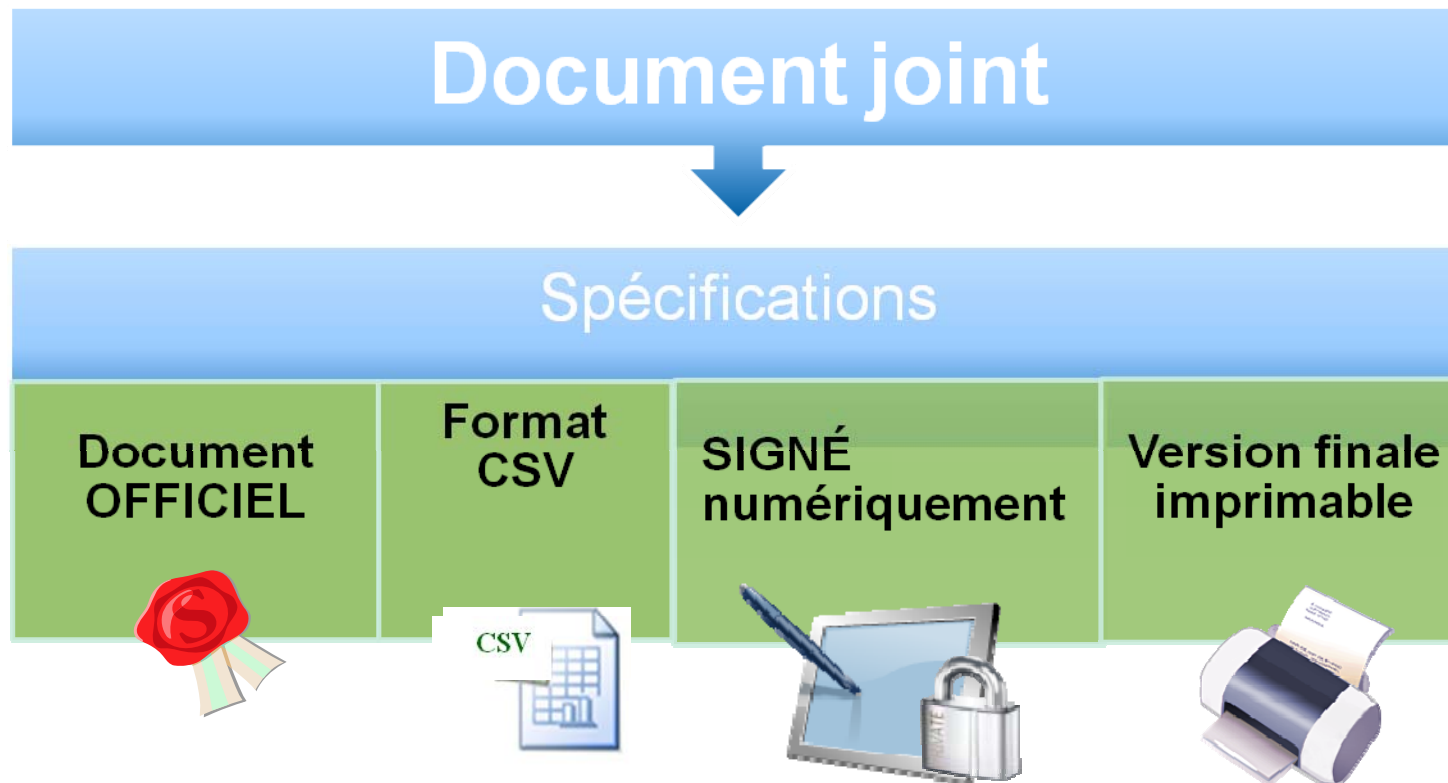
Québec



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TR



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

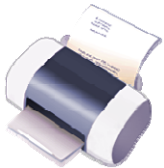
Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TR

Document joint



```
DO;234567;52;MIC813762766; O;8  
NL;2 349 295;01K;01K;;N  
NM;TITR;;  
TI;4789456;52;CO  
SA;Larose;Éric;8000;2009-10-14;Laval;EL-09-ML ;01  
SP;LAFLEUR;MARGUERITE  
BS  
LS;LAFLEUR;CONRAD  
SI;LAFLEUR;CONRAD
```



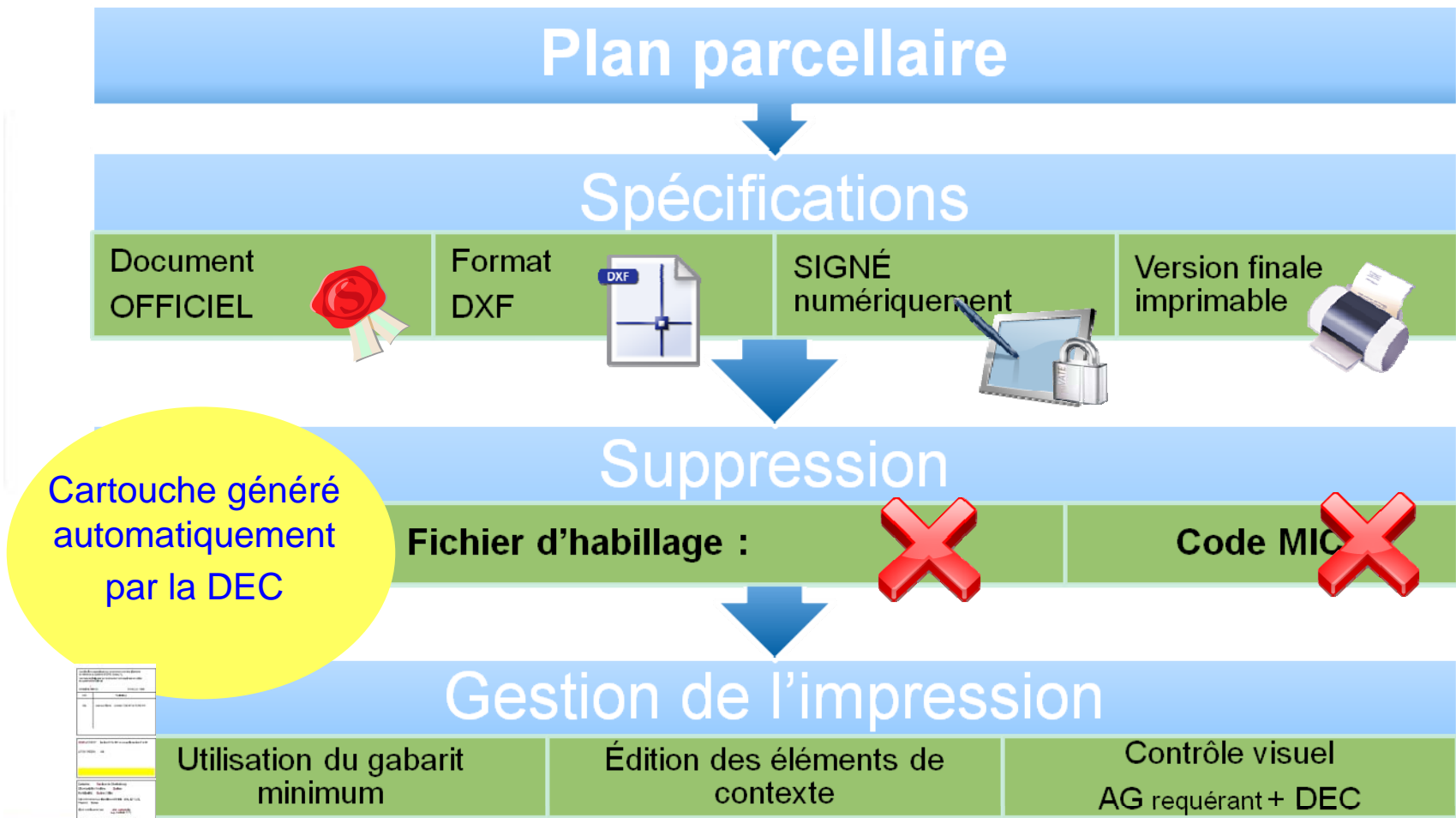
[Exemple Document joint .pdf/a](#)



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

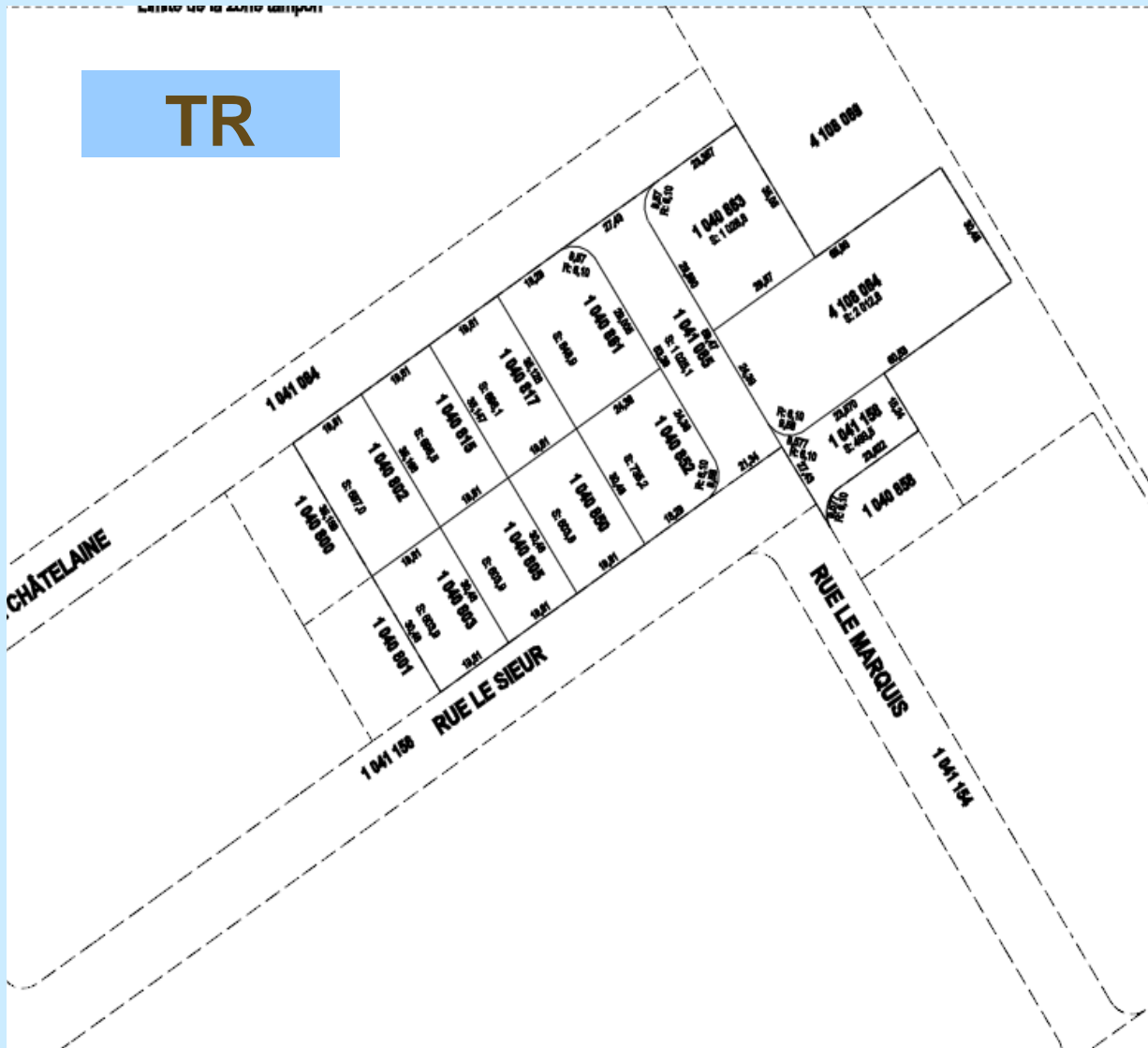
TR



Cartouche générée automatiquement par la DEC



PLAN CADASTRAL



FEUILLET X DE X

Un document joint compile ce plan cadastral
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système métrique.

DOSSIER: XXX.XXX

Références au(x) feuille(s) cartographique(s):
XXXX-XXX-XXXX

Projection: MTM
Fuseau: (NO_FUS)

Échelle: 1:XXXX

NOTE: Un rapport de larpenteur-géomètre soumis au ministre responsable du cadastre accompagne le présent dossier.
Ce rapport explique les différences constatées entre les lots ou certains lots créés et le lot dont la sont issus.

**PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC**

Circonscription foncière: XXXXXXXXXXX

Municipalité(s): XXXXX
XXXX, XXXX, XXXX, XXXX (XXXX)

Lot(s) soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre, (L.R.Q., c. C-1)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al. 1 C.a.Q.

Préparé à Québec

Signé numériquement par: XXXX-XXXXXXXX XX XXXXXXXXXXXX
a-g. (matricule XXXX)

Minute: XXXXXXXXXXXX datée du 10 décembre 2010

Dossier eg: XXXXXXXXXXXX

Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le

Signé numériquement par: XXXXXXX XXXXXXXX a-g. (matricule XXXX)

Pour le ministre

Seul le ministre est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document

Copie authentique de l'original,

le

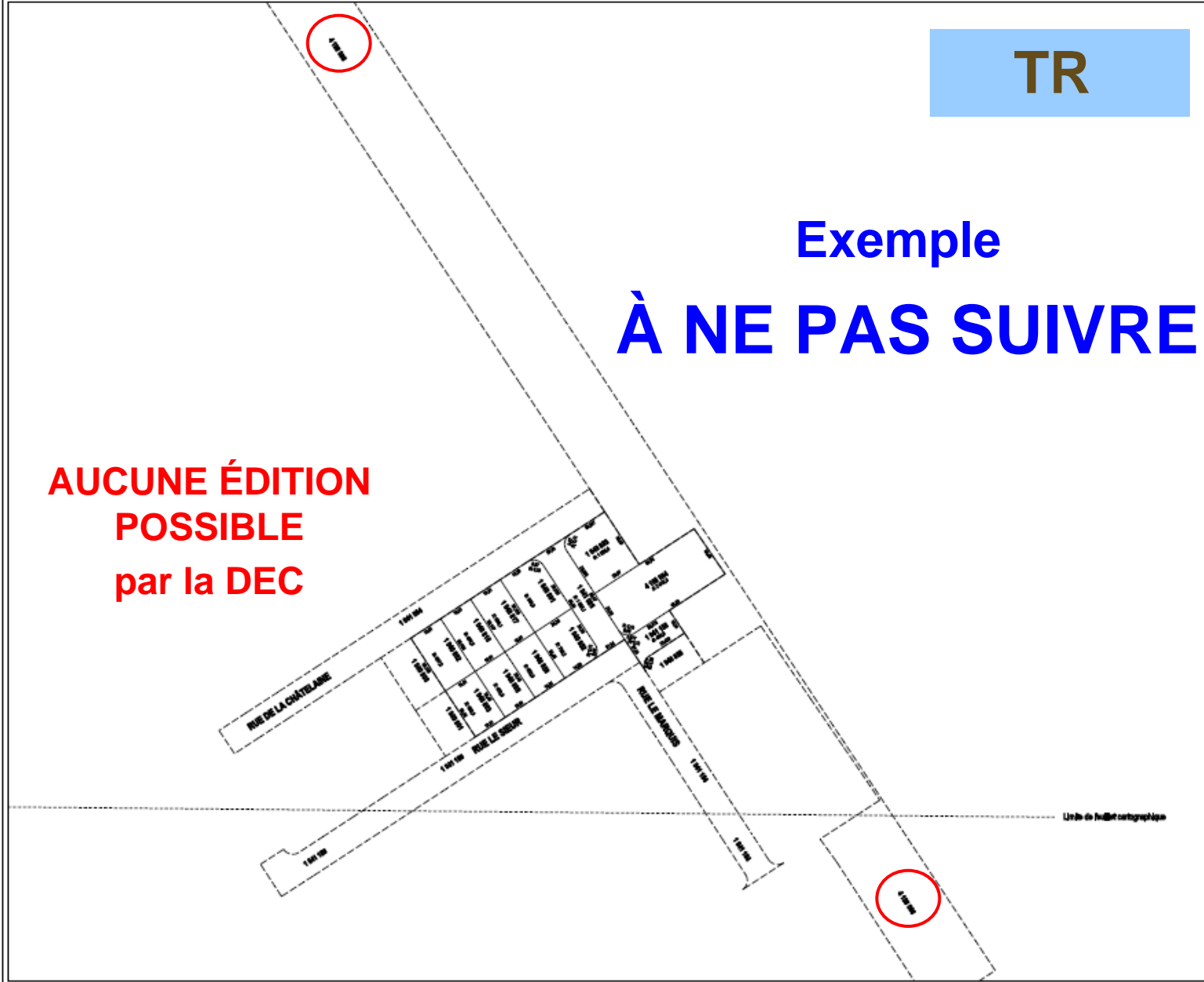
Pour le ministre

TR

Exemple

À NE PAS SUIVRE

AUCUNE ÉDITION POSSIBLE par la DEC



FEUILLET 1 DE 1

Un document géométrique cadastral
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en mètres du système états-unien

DOSSIER

Référence(s) de(s) feuillet(s) cartographique(s) : 0000000000 0000-000-0000	Projections : UTM Fuses : (N02, F10) Échelle : 1:1000
---	---

NOTES Un rapport de l'arpenteur-géomètre inscrit au tableau
responsable du cadastre accompagne le présent dossier.
Ce rapport explique les différences constatées entre les lots au cadastre
avec celles visé tel que les voiries.

PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE CADASTRE DU QUÉBEC Clés de lecture Métrage(s): Légi(é) inscrit à l'article 19 de la Loi sur le cadastre, (L.R.Q., c. C-1)
--

Fait conformément aux dispositions de l'article 3066, al. 1 C.A.S. Préparé à : Québec Révisé par : [blanc] / [blanc] s.p. (indiqué sur) Révisé : [blanc] / [blanc] du 10 décembre 2010 D'après : [blanc]

Ce plan cadastral est communiqué à la fois Révisé par : [blanc] / [blanc] s.p. (indiqué sur) Pour le cadastre Seul le cadastre est autorisé à modifier les copies autorisées de ce document Copie autorisée de [blanc] / [blanc] [blanc] / [blanc]

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TR

Plan parcellaire



Gestion du rectangle d'impression

Modulation du rectangle d'impression

Point d'insertion du numéro de lot de contexte
Création du rectangle
Zone tampon des gabarits : 1.5 cm
Choix final du gabarit minimum

Validation et positionnement des lots de contexte

« con_no_lot,
con_no_lot_gra »

Validation du texte informatif

Odonymie
Feuille cartographique
Toponymie
Limite cadastrale
Circonscription foncière

Exemples

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les plans en version numérique uniquement

Les nouveautés communes TR et TNR

Les nouvelles façons de faire dans
votre pratique en

TNR

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TNR


TNR AVANT



Format papier
Signature du propriétaire
au plan



TNR APRÈS



Nouvelle présentation des documents
➡ nouvelle nomenclature

Bordereau de requête numérique

Plan cadastral :
Structuration minimale
Gabarits de cartouche
Validations automatisées

Plan Projet

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TNR

Nouvelle nomenclature : un « nom » spécifique pour chacun

Documents



DddddddNOMdufichierv.pdf

Exemple avec l'approbation du propriétaire (**ASP**) :

D123456ASPa.pdf

D = Constante (Dossier)
dddddd = No de dossier
ASP = Constante
v = version (1 à 9 puis a à z)
pdf = format du fichier

Documents



Ddddddv. NOMdufichier

Exemple avec le bordereau de requête (**BOR**) :

D12345671.BOR

D = Constante (Dossier)
dddddd = No de dossier
v = version (1 à 9 puis a à z)
BOR = Constante
(le format du fichier est .CSV)

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TNR

Bordereau de requête



OBLIGATOIRE

Spécifications

Document
administratif

Format CSV

CSV



Signature non
requis



Pas de version
imprimable



Contenu

IG : Informations générales

MU : Municipalité

OC : Opération cadastrale

IL : Informations sur les lots

CO : Informations sur les concordances

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TNR

Plan cadastral

Spécifications

Document
OFFICIEL



Format
DXF



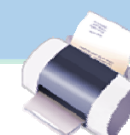
**Cartouche
généré par
l'AG**
(pleine grandeur)

Nomenclature :
1 seul feuillet par fichier

SIGNÉ
numériquement



Version finale
imprimable



Structure du fichier

Plan :
Hab_Cad_Aut

Cartouche : Hab_Cad_Inf
Structuration : # éléments légaux
éléments adm.

Gabarits :

- Standardisation des modèles
- Diffusés par la DEC
- 3 formats disponibles (11X17, A0, A1)

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TNR

PLAN CADASTRAL

ADMARRAISSEMENT 'W'

Rue Principale
Chemin Public (montre à Fortin)

ADMARRAISSEMENT 'W'

Rue Principale
Chemin Public (montre à Fortin)

Échelle 1:50

concordance

NOUVEAU LOT	ANCIEN(S) LOT(S)
428	les lots 67-11, 67-12 et une partie des lots 67 et 69

Les dimensions apparaissant sur ce document sont des **gements** en référence au système SCSQP (niveau TL).
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

DC02 (R) 966123 ÉCHELLE: 1:500

Lot(s)	Propriétaire(s)
428	Jean-Luc Fortin - coté 1 235 447 et 12 555 474

REMPLACEMENT les lots 67-11, 67-12 et une partie des lots 67 et 69

LOT(S) CRÉÉ(S): 428

Cadastre: Paroisse de Charlebourg
Circonscription foncière: Québec
Municipalité: Québec (Ville)

Fait conformément aux dispositions de l'article 356, al.1 C.C.Q.
Préparé à Québec

Signé numériquement par: Jean-Luc Fortin
s.c. (matricule 7777)

Matricule: 123456 Date de: 25 décembre 2015
Dossier n°: 123-14 J.

Ce plan cadastral est consulté et conforme à la loi.

Signé numériquement par: Caroline Pariseau a.g. (matricule 2125)
Pour le ministre

Seul le ministre est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Copie authentique de l'original.

Le _____ Pour le ministre

Ressources naturelles et Faune Québec

Ressources naturelles et Faune

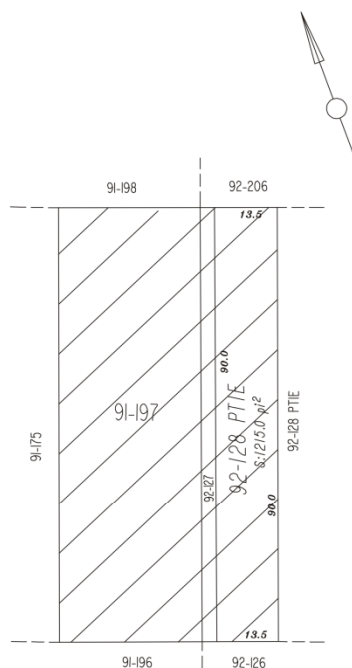
Québec

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique

TNR

DEC-999888



Copie réduite

Propriétaire(s) :
Marchand, Claude

ÉCHELLE : 20 pieds au pouce (m.a.)

CADASTRE: Paroisse de Côte-de-Bourg
Circoscription foncière : Le Vignoble
Municipalité(s) : Bourg Saint-Louis
Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al.1 C.c.O.
Préparé à Bourg Saint-Louis

PLAN-PROJET D'ANNULATION DU(DES) LOT(S) :
91-197, 92-127 et une partie du lot 92-128

Signé numériquement par : Isabelle Renaud
a-g. (matricule 2345)

Minute : 505 datée du 15 décembre 2011 Dossier AG :2011-R-505

Plan projet

(Remplacement, correction, annulation, etc.)

Spécifications :

Document administratif

Format PDF/A

SIGNÉ numériquement

1 seul fichier MULTIPAGES

Nomenclature spécifique pour chacun des types de plans projet

Document de base doit être à jour

Contenu du cartouche



Ressources naturelles
et Faune

Québec



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte



Les plans en version numérique uniquement
Les nouveautés communes TR et TNR
Les nouvelles façons de faire dans votre pratique : le cadastre vertical

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique



Le cadastre vertical

AVANT

**Plan
complémentaire**

**Format papier
Signature du
propriétaire au plan**



APRÈS

Spécifications

Nouvelle nomenclature

Gabarits des feuillets

Structuration minimale
Validations automatisées



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique



Cadastre vertical



Spécifications

Document
OFFICIEL



Format
DXF



SIGNÉ
numériquement



Version finale
imprimable



Gabarits
diffusés par la
DEC



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique



Nouvelle nomenclature : un « nom » spécifique pour chacun

Plan complémentaire **TR**

DdddddPCpppppfffv.pc

Ex.: **D234567PC123450031.pc**

D = Constante (Dossier)

dddddd = No de dossier

PC = Constante

p = # pc

f = # feuillet

v = version (1 à 9 puis a à z)

pc = constante d'extension du fichier
DXF



Plan de cadastre vertical **TNR**

DdddddPVssfffv.pv

Ex. : **D123456PV010021.pv**

D = Constante (Dossier)

dddddd = No de dossier

PV = Constante

s = # de plan

f = # feuillet

v = version (1 à 9 puis a à z)

pv = Constante d'extension du fichier
DXF



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique



Gabarits

TR

TNR

2 formats disponibles

A0

A1

Ajout de feuillet à un plan de cadastre vertical existant :

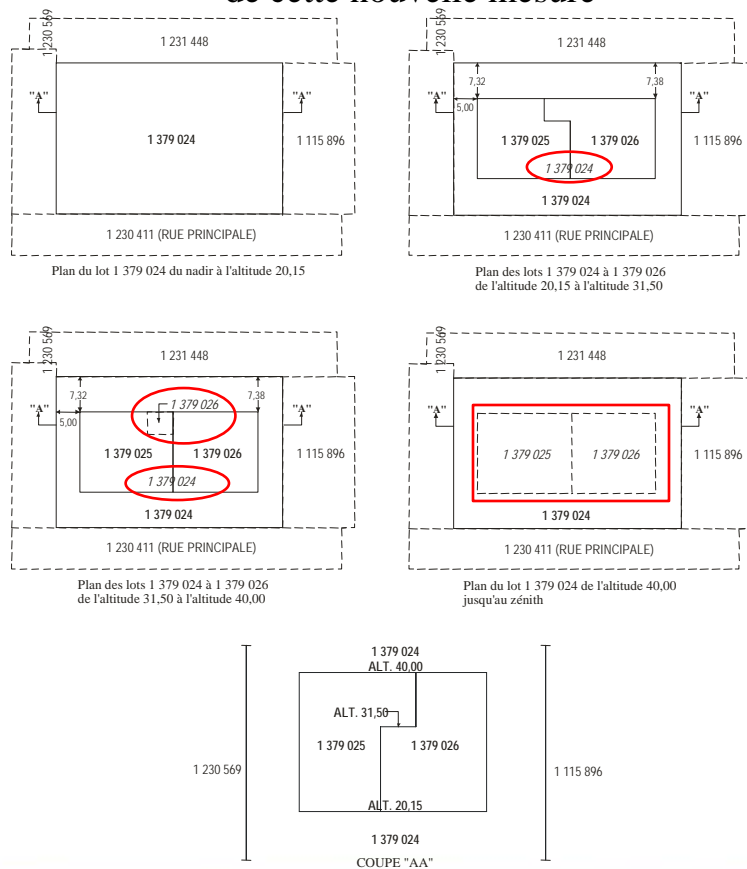
Format le mieux adapté à votre projet

Simplification du plan de cadastre vertical non associé à une copropriété divise (vertical pur)

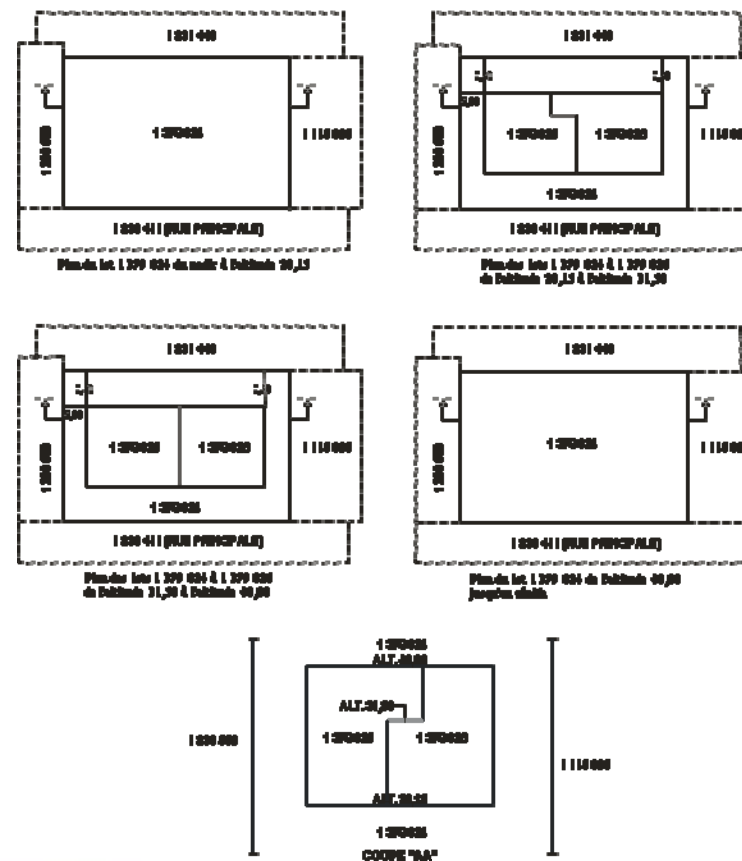
TR

TNR

Avant l'application
de cette nouvelle mesure

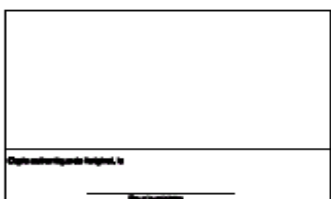
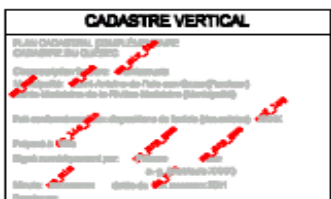
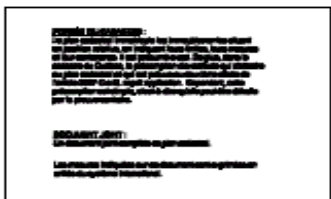


Après l'application
de cette nouvelle mesure



La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique



Cadastre vertical TR



Structuration et validations :
 Éléments structurés et validations

- Identiques au cadastre horizontal TNR
- Identiques au cadastre vertical TNR



Lot apparaissant au plan structuré sur la couche OFF_NO_LOT

PC

Toutes ces informations sont validées par le système avec celles du document joint et/ou du feuillet

« Lot représenté sur ce feuillet (en totalité ou en partie) : de __ à __ »

+
+
+

La modification du cadastre dans ce nouveau contexte

Les nouvelles façons de faire dans votre pratique



Cadastre vertical

TR

Lot(s) représenté(s) sur ce feuillet (en totalité ou en partie) :
n°#### à n°#### et n°####

PLAN CADASTRAL COMPLÉMENTAIRE : n°PC-XXXXX
1002

**FEUILLET
2 DE 5**

DOSSIER: n°dos XXX XXX ÉCHELLE: 1:XXXX

Lot(s) représenté(s) sur ce feuillet (en totalité ou en partie) :
n°#### à n°#### et n°####

PLAN CADASTRAL COMPLÉMENTAIRE : n°PC-XXXXX
1003

**FEUILLET
1A DE 2**

DOSSIER: n°dos XXX XXX ÉCHELLE: 1:XXXX

Nouveau PC :

Numérotation des feuillets
Nouvelle séquence en lien avec le RF

Ajout de feuillet à un PC existant :

Numérotation des feuillets
Validation des séquences sur Infolot en lien avec le RF

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Le cheminement d'une requête

Chez l'arpenteur-géomètre requérant
Au bureau de Foncier Québec
En territoire public
Pendant la période de transition



**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Le cheminement d'une requête d'opération cadastrale

Chez l'arpenteur-géomètre requérant

1. Mandat entre l'arpenteur-géomètre et son client



2. Extraction des données cadastrales de la banque (TR)
Cueillette de copies de documents (TNR) s'il y a lieu



3. Réservation numéro(s) de lot(s) et numéro de dossier

TR : Site extranet des AG
TNR : Téléphone



Le cheminement d'une requête d'opération cadastrale

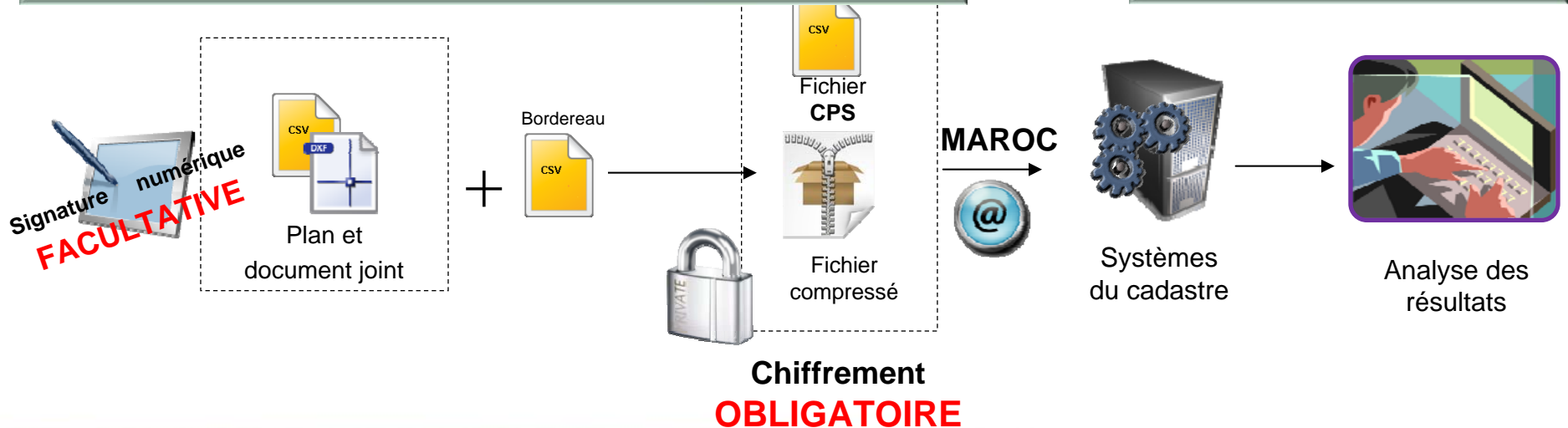
Chez l'arpenteur-géomètre requérant

➔ 4. Arpentage, analyse foncière, confection du plan, obtention des autorisations



➔ 5. Prévalidation

➔ 6. Analyse des résultats



Le cheminement d'une requête d'opération cadastrale Chez l'arpenteur-géomètre requérant

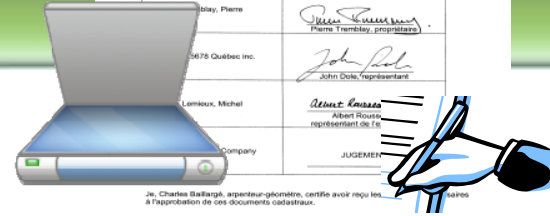
7. Approbation du propriétaire

APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE

Je soussigné, propriétaire, expropriant ou son représentant dûment autorisé, après avoir pris connaissance des documents cadastraux déposés par M. Charles Ballargh, arpenteur-géomètre, portant le numéro de matricule 067 en date du 1^{er} novembre 2011, approuve ces documents et confirme qu'ils respectent ma ou sa volonté en ce qui a trait à la représentation des lots. Le cas échéant, j'accepte que cet arpenteur-géomètre fasse les modifications requises afin que la requête soit conforme aux instructions du ministre responsable du cadastre.


En foi de quoi, j'ai signé la présente approbation.

PROPRIÉTAIRE(S)	SIGNATAIRE(S)
Day, Pierre	 Pierre Tremblay, propriétaire
1676 Québec inc.	 John Olin, représentant
Lemieux, Michel	 Albert Rouss représentant de l'U
Company	JUGEMENT



Je, Charles Ballargh, arpenteur-géomètre, certifie avoir reçu les... à l'approbation de ces documents cadastraux.

Signé à Québec le 12 novembre 2011


Charles Ballargh, a.g.

8. Signature numérique de l'AG et dépôt

Dépôt



Signature numérique
OBLIGATOIRE

Documents administratifs

- PDF
- PDF A
- CSV
- DXF

Plan et document joint

Documents de support

- PDF A
- Bordereau

Fichier CPS

Fichier compressé

Chiffrement **OBLIGATOIRE**

MAROC



Systèmes du cadastre

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Le cheminement d'une requête

Chez l'arpenteur-géomètre requérant
Au bureau de Foncier Québec
En territoire public
Pendant la période de transition

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Le cheminement d'une requête d'opération cadastrale

Au bureau de Foncier Québec



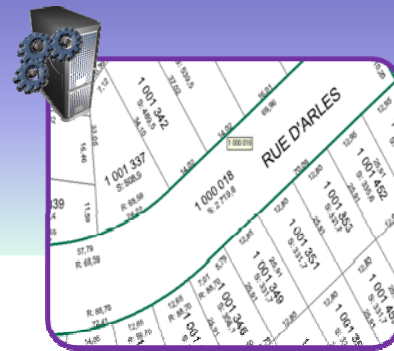
Le cheminement d'une requête d'opération cadastrale

Au bureau de Foncier Québec

4. Analyse technique
Avis de pièce manquante
ou à corriger, s'il y a lieu



**5. Édition
cartographique (TR)**



**6. Analyse et
officialisation par
l'AG**

Avis de pièce manquante
ou à corriger, s'il y a lieu

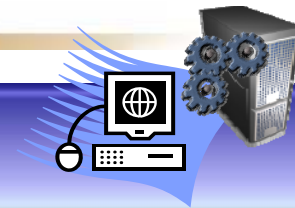


7. Signature numérique du ministre



Le cheminement d'une requête d'opération cadastrale

Au bureau de Foncier Québec



8. Intégration de la requête dans la banque de données cadastrales

9. Publicité

Registre foncier : mise en vigueur des lots

TR : diffusion en ligne
 TNR : diffusion en ligne ou transmission de copies papier au BPD

Municipalités/MRC : Choix du support

3 options possibles

- Map image (5%)
- PDF (5%)
- DXF, CSV, PDF (95%)

AG requérant

Plan et document officiels

Facture

Prochaine étape :
 Automne 2011
 Site extranet AG

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Le cheminement d'une requête

Chez l'arpenteur-géomètre requérant
Au bureau de Foncier Québec
En territoire public
Pendant la période de transition

**Ressources naturelles
et Faune**

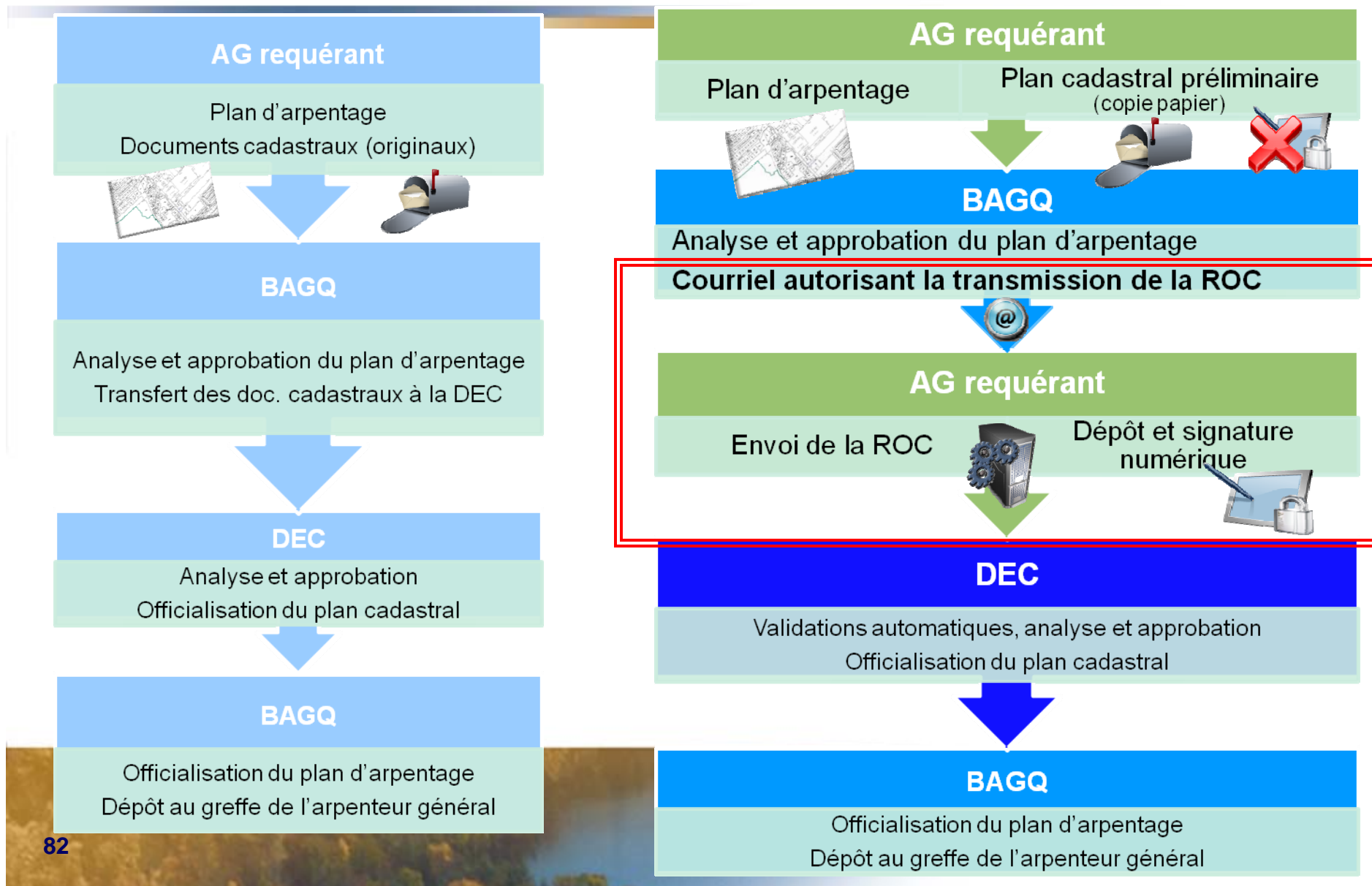
Québec 

En territoire public

ou tout autre territoire concerné par les Instructions générales d'arpentage

Avant

Après le 6 juin 2011



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Le cheminement d'une requête

Chez l'arpenteur-géomètre requérant
Au bureau de Foncier Québec
En territoire public
Pendant la période de transition

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Le cheminement d'une requête d'opération cadastrale

Pendant la période de transition



Ressources naturelles
et Faune

Québec



Le cheminement d'une requête d'opération cadastrale

Pendant la période de transition

Les actions à poser pour un bon départ :

Fin avril 2011

- Fermeture massive de tous les dossiers sans action depuis 6 mois et +
- Par la DEC

En tout temps

- Fermeture VOLONTAIRE
- Par l'AG



Des femmes, des hommes, des régions, **nos ressources...**



Ressources naturelles
et Faune
Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail

Ouvrir une session



Les communications

Le site extranet à l'intention des AG

L'évolution prochaine du site extranet

Le support à la clientèle

Les nouvelles instructions

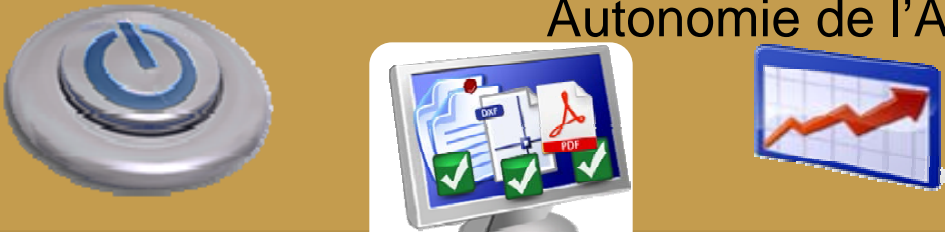
Ressources naturelles
et Faune

Québec


Les communications

Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres

Autonomie de l'AG



Simplification des interactions



Regroupement de services



Les communications

Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres

Site à l'intention des arpenteurs-géomètres - Windows Internet Explorer fourni par Foncier Québec

http://foncier.mrnf.gouv.qc.ca/site-ag/

Ressources naturelles et Faune Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec Ouvrir une session

Accueil

Quoi de neuf ?

Instructions et guides

Exemples OCTR

Bordereau de requête (TNR et TR 85-92)

Extraction, prévalidation et dépôt

Réservation de lots et/ou de plans complémentaires

Suivi de dossiers

Modification de données cadastrales

Communiqués et publications

FAQ

Abonnement

Pour nous joindre

Réforme du cadastre québécois

Infolot

Registre du domaine de l'État

Registre foncier du Québec en ligne

Ce site a été conçu à l'intention des arpenteurs-géomètres qui y trouveront, entre autres, l'information requise pour préparer une requête d'opération cadastrale pour le territoire situé dans le cadastre du Québec.

Deux services en ligne sont accessibles pour la réservation des numéros de lots et/ou de plans complémentaires en territoire rénové ainsi que pour le suivi et la consultation de dossiers cadastraux en traitement.

Le site renferme donc les éléments suivants :

- les **instructions** pour la présentation des documents cadastraux relatifs au territoire du cadastre du Québec ;
- divers **guides** dont le *Guide des messages d'erreurs et d'avertissements* qui sert à interpréter les résultats des validations automatisées des fichiers accompagnant toute requête d'opération cadastrale réalisée dans le cadastre du Québec ;
- le service **Réservation de lots et/ou de plans complémentaires** qui permet la réservation des numéros de lots et/ou de plans complémentaires en ligne pour le territoire rénové ;
- le service **Suivi de dossiers** qui permet le suivi et la consultation de vos dossiers cadastraux en territoire rénové et non rénové en affichant les délais de traitement du service de l'analyse et de l'officialisation et l'étape de traitement actif de votre dossier. Il permet également de fermer un dossier rendu inutile ainsi que de répondre efficacement à un avis de relance de dossier ;
- le **bordereau de requête** pour les opérations cadastrales effectuées dans

Site extranet AG



Ressources naturelles et Faune

Québec

Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres

Une mine d'informations... Instructions et guides

Ressources naturelles
et Faune

Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec

Ouvrir une session



Site extranet AG



Le cadastre du Québec (territoire rénové après 1995)

- Accueil
- Quoi de neuf ?
- Instructions et guides**
- Exemples OCTR
- Bordereau de requête (TNR et TR 85-92)
- Extraction, prévalidation et dépôt
- Réservation de lots et/ou de plans complémentaires
- Suivi de dossiers
- Modification de données cadastrales
- Communiqués et publications
- FAQ
- Abonnement
- Pour nous joindre
- Réforme du cadastre québécois
- Infolot
- Registre du domaine de l'État
- Registre foncier du Québec en ligne

- [Instructions pour la présentation des documents cadastraux relatifs à la mise à jour du cadastre du Québec](#) (format PDF, 11 Mo, mai 2004)

Les Instructions pour la présentation des documents cadastraux relatifs à la mise à jour du cadastre du Québec sont divisées en plusieurs fichiers pour faciliter le téléchargement :

- [Chapitre 1 à 8](#) (format PDF, 1,6 Mo)
- [Chapitre 9](#) (format PDF, 2 Mo)
- [Chapitre 10](#) (format PDF, 1006 ko)
- [Chapitre 11](#) (format PDF, 906 ko)
- [Chapitre 12 à 14](#) (format PDF, 1 Mo)
- [Chapitre 15 et 16](#) (format PDF, 1,8 Mo)
- [Chapitre 17 et 18](#) (format PDF, 584 ko)
- [Chapitre 19](#) (format PDF, 1 Mo)
- [Annexes](#) (format PDF, 377 ko, mai 2004)
- Guide des messages d'erreurs et d'avertissements
 - [OCTR](#) (format PDF, 222 ko, 5 mai 2010)
 - [OCTR](#) (format excel compressé, 107 ko, 5 mai 2010)
 - [MAROC](#) (format PDF, 53 ko, 10 mai 2004)
 - [MAROC](#) (format excel compressé, 31 ko, 10 mai 2004)
- [Le plan du cadastre du Québec: Guide de l'utilisateur version informatique](#) (format PDF, 529 ko)
- [Instructions](#) pour la présentation des documents cadastraux en territoire non rénové et en territoire rénové entre 1985 et 1992 (format PDF, 1,08 Mo)

Ressources naturelles
et Faune

Québec



Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres

Une mine d'informations... Exemples OCTR

Ressources naturelles et Faune Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec Ouvrir une session

Vous trouverez ci-après, certains exemples de requêtes d'opérations cadastrales.

Chaque exemple comprend le fichier du bordereau de requête (format CSV), le fichier des données descriptives (format CSV) et, le cas échéant, les fichiers de la version informatisée du plan cadastral parcellaire (format DXF). Cette version peut aussi être consultée sous forme d'images (format PDF).

- 1. Requête de correction avec création de lot
 - [Fichiers](#)
 - [Image](#) (format PDF, 103 ko)
- 2. Requête de division
 - [Fichiers](#)
 - [Image](#) (format PDF, 103)
- 3. Requête de remplacement en vue de créer des lots à des échelles différentes (changement d'échelle)
 - [Fichiers](#)
 - [Image](#) (format PDF, 85)
- 4. Requête de remplacement en vue de créer des lots de cadastre vertical
 - [Fichiers](#)
 - [Image](#) (format PDF, 100)
- 5. Requête de correction de la mesure et de la contenance d'un lot sur plusieurs feuillets cartographiques
 - [Fichiers](#)
 - [Image](#) (format PDF, 125)



Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres

Une mine d'informations... **Réservation de lots**

http://foncier.mrnf.gouv.qc.ca/ - Demande de réservation de numéros de lots et/ou de plans comp - Windows Internet Ex...

Ressources naturelles et Faune Québec

Réservation de numéros de lots et/ou de plans complémentaires

Résumé de votre demande

Assurez-vous que les renseignements de ce résumé sont exacts.

Pour corriger, cliquez sur le titre de la section correspondante ou sur le bouton « Précédent ».

Arpenteur(e)-géomètre	
Matricule :	1923
Nom :	Giguère, Pierre

Information sur le dossier	
Numéro de dossier :	À venir
Circonscription foncière :	Chicoutimi (94)

Lots à réserver	
Nombre de lots :	3

Plan(s) complémentaire(s) à réserver	
Nombre de plans complémentaires :	0

Transmission de votre demande

Votre demande de réservation est maintenant complétée.

Pour continuer, cliquez sur le bouton « Transmettre ». Vous pourrez ensuite imprimer les résultats et la confirmation de votre demande.

← Précédent Transmettre Annuler

Sites de confiance 100%

Site extranet AG



Ressources naturelles et Faune Québec

Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres

Une mine d'informations... Suivi de dossiers

Ressources naturelles et Faune Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec Fermer la session

Recherche des dossiers d'opérations cadastrales en cours

Dernière mise à jour de l'information consultée : 20 janvier 2011, 13 h 07

Date de réception des dossiers en traitement

Pour officialisation - Cadastre horizontal :	2 décembre 2010
Pour analyse préliminaire - Cadastre vertical :	10 décembre 2010

Arpenteur(e)-géomètre

Matricule : 1923

Nom : Giguère, Pierre

Recherche

Tous mes dossiers en cours OU inscrire un numéro de dossier :

8 dossier(s) trouvé(s)

Dossier	Date de réception	Type de territoire	Type de cadastre
927096	-	Rénové	-
932042	-	Rénové	-
937643	-	Rénové	-
951270	-	Rénové	-
952112	-	Non renové	-
956383	-	Rénové	-
956496	-	Rénové	Vertical
960817	-	Rénové	Vertical

- Accueil
- Quoi de neuf ?
- Instructions et guides
- Exemples OCTR
- Bordereau de requête (TNR et TR 85-92)
- Extraction, prévalidation et dépôt
- Réservation de lots et/ou de plans complémentaires
- Suivi de dossiers**
- Modification de données cadastrales
- Communiqués et publications
- FAQ
- Abonnement
- Pour nous joindre
- Réforme du cadastre québécois
- Infolot
- Registre du domaine de l'État
- Registre foncier du Québec en ligne



Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres

Une mine d'informations... Suivi de dossiers

Ressources naturelles
et Faune

Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec

Fermer la session

Site extranet AG



Détail du dossier

Dernière mise à jour de l'information consultée : 20 janvier 2011, 15 h 06

Informations sur le dossier : 2010-10-21

Numéro de dossier : 951270

Date de réception : -

Type de territoire : TR

Circonscription foncière : 2014

Type de cadastre : En attente de corrections demandées

Minute : -

Étape de traitement : Réserve

Réserve(s)

Date de réserve	Numéro de lot ou de plan complémentaire
2010-01-11	4 567 592

Prochaine version des données : 3

Bordereau de requête : 4

Document joint : -

Plan parcellaire : -

Dossier 951345

Dossier(s) ayant des lots en commun avec le présent dossier

La banque cadastrale ne comporte aucune information de cet ordre sur le dossier demandé.

[Retour à la liste des dossiers](#)
[Demande de fermeture](#)
[Réponse à un avis de relance](#)

Ressources naturelles
et Faune

Québec

Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres

Une mine d'informations... Communiqués et publications

Ressources naturelles
et Faune

Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec

Fermer la session

Site extranet AG



⇒ [Communiqués](#) ⇒ [Présentations](#) ⇒ [Feuillet Un bon terrain d'entente](#)

- Accueil
- Quoi de neuf ?
- Instructions et guides
- Exemples OCTR
- Bordereau de requête (TNR et TR 85-92)
- Extraction, prévalidation et dépôt
- Réservation de lots et/ou de plans complémentaires
- Suivi de dossiers
- Modification de données cadastrales
- Communiqués et publications**
- FAQ
- Abonnement
- Pour nous joindre
- Réforme du cadastre québécois
- Infolot
- Registre du domaine de l'État
- Registre foncier du Québec en ligne

Communiqués

- [5 novembre 2010](#) : Arrêt de l'envoi d'accusé de réception pour confirmer la réception des dossiers reçus pour dépôt
- [25 octobre 2010](#) : La diffusion des archives cadastrales en ligne devenue une réalité!
- [19 août 2010](#) : Incompatibilité entre le système d'exploitation Windows 7 et le module d'impression certifiée (code MIC)
- [31 mai 2010](#) : En route vers un cadastre entièrement informatisé : Les derniers développements en vue de produire numériquement les requêtes
- [14 avril 2010](#) : Adoption de la Loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil : modification de l'article 3044 du Code civil du Québec
- [14 avril 2010](#) : En route vers un cadastre entièrement numérique - Adoption de la Loi modifiant la Loi sur le cadastre et le Code civil (suite)
- [30 mars 2010](#) : Nouvelle tarification liée à l'enregistrement cadastral
- [8 octobre 2009](#) : Soutien à la clientèle du Service de l'analyse et de l'officialisation (SAO - Nouvel horaire le vendredi)
- [1er octobre 2009](#) : Réorganisation territoriale municipale
- [5 juin 2009](#) : Horaire d'été du Service de l'analyse et de l'officialisation
- [31 mars 2009](#) : Nouvelle tarification liée à l'enregistrement cadastral

Ressources naturelles
et Faune

Québec

Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres

Une mine d'informations... **Abonnement**

Ressources naturelles et Faune Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec Ouvrir une session

Vous voulez être avisé dès qu'une modification est apportée au site ? Dès qu'une nouveauté y est ajoutée ? Dès qu'un communiqué est publié ? Abonnez-vous c'est gratuit !

Inscrivez votre adresse de courrier électronique dans la case ci-dessous.

Abonnement Désabonnement

- Accueil
- Quoi de neuf ?
- Instructions et guides
- Exemples OCTR
- Bordereau de requête (TNR et TR 85-92)
- Extraction, prévalidation et dépôt
- Réservation de lots et/ou de plans complémentaires
- Suivi de dossiers
- Modification de données cadastrales
- Communiqués et publications
- FAQ
- Abonnement**
- Pour nous joindre
- Réforme du cadastre québécois
- Infolot
- Registre du domaine de l'État
- Registre foncier du Québec en ligne

Site extranet AG



Le site extranet à l'intention des arpenteurs-géomètres

Une mine d'informations...

FAQ

Ressources naturelles
et Faune

Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec

Fermer la session

Site extranet AG



Question 7

Accueil

Quoi de neuf ?

Instructions et guides

Exemples OCTR

Bordereau de requête (TNR et TR 85-92)

Extraction, prévalidation et dépôt

Réservation de lots et/ou de plans complémentaires

Suivi de dossiers

Modification de données cadastrales

Communiqués et publications

FAQ

Abonnement

Pour nous joindre

Réforme du cadastre québécois

Infolot

Registre du domaine de l'État

Registre foncier du Québec en ligne

Disposez-vous d'une grille de vérification des requêtes d'opération cadastrale (en territoire rénové ou non)? Je pourrais l'utiliser pour analyser ma requête avant de la soumettre.

Réponse

Oui.

[Téléchargez](#) les grilles de vérification qui servent à l'analyse des requêtes d'opération cadastrale.

Question 6

Lorsque je présente une requête d'opérations cadastrales à la Direction de l'enregistrement cadastral, combien de copies de documents cadastraux dois-je joindre en plus de l'original ?

Réponse

Copies Obligatoires

En territoire non rénové ou rénové entre 1985 et 1992 :

Vous devez joindre au minimum trois copies de votre plan parcellaire. Ces copies seront acheminées comme suit :

Ressources naturelles
et Faune

Québec

Des femmes, des hommes, des régions, **nos ressources...**



Les communications

Automne 2011



Le site extranet à l'intention des AG

L'évolution prochaine du site extranet

Le support à la clientèle

Les nouvelles instructions

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Les communications

L'évolution prochaine du site extranet

Autonomie de l'AG



Ressources naturelles
et Faune

Québec

Accueil Plan du site Courrier Portail Québec

Fermer la session

Réservation de lot

Extraction

Prévalidation-Dépôt

Suivi de dossiers

Commande PS

Dossiers d'opérations cadastrales en cours



Alain Grégoire (2195)

Dernière mise à jour : 28 avril 2010 14h30

Officialisation - Dossier reçu le : 25 avril 2010

Analyse préliminaire – Cadastre vertical - Dossier reçu le : 4 mai 2010

Recherche

Tous mes dossiers en cours OU inscrire un numéro de dossier :

Rechercher

Dossier	État	Étape de traitement	Réception	Fermeture prévue
✉ 123456	Terminé	Officialisé	2010-05-22	
123457	Fermé	Réservation	2010-03-25	
✉ 123458	Terminé	Officialisé	2010-01-01	
123459	Fermé	Réservation	2009-11-24	
123460	Ouvert	En analyse	2009-10-02	
123461	Ouvert	Prévalidation	2009-08-06	2011-02-06

Maquette non définitive

Réservation de lot

Extraction

Prévalidation-Dépôt

Suivi de dossiers

Commande PS

Dossiers d'opérations cadastrales en cours

Dernière mise à jour : 28 avril 2010 14h30

Officialisation - Dossier reçu le : 25 avril 2010

Analyse préliminaire – Cadastre vertical - Dossier reçu le : 4 mai 2010

Informations sur le dossier : 123456



Alain Grégoire (2195)

Vos communications

Date	Sujet	État
2010-05-10	Facture	Lu
2010-05-09	Avis de dépôt	Non lu
2010-04-22	Avis de pièce manquante	Lu
2010-04-20	Résultat de dépôt	Lu
2010-04-12	Résultat de prévalidation (2)	Non lu
2010-03-10	Résultat de prévalidation (1)	Lu



Dossier numéro :

Date de réception :	<input type="text" value="2010-05-22"/>	Fermeture prévue :	<input type="text" value="2011-05-22"/> <input type="button" value="Modifier"/> <input type="button" value="Fermer"/>
Étape de traitement :	<input type="text" value="Réservation"/>	État :	<input type="text" value="À officialiser"/>
Type de territoire :	<input type="text" value="Rénové"/>	Type de cadastre :	<input type="text" value="horizontal"/>
Circonscription foncière :	<input type="text" value="Québec (20)"/>	Numéro de lot ou de plan complémentaire :	<input type="text" value="1 234 567"/>
Minute :	<input type="text" value="-"/>	Numéro de dossier interne :	<input type="text" value="345467"/>

Prochaine version des documents informatiques à utiliser

Bordereau de requête :	<input type="text" value="3"/>
Document joint :	<input type="text" value="3"/>
Plan parcellaire :	<input type="text" value="2"/>

Gel administratif

Date :

Dossier(s) ayant des lots communs avec le présent dossier

La banque cadastrale ne comporte aucune information de cet ordre sur le dossier demandé



Dossier numéro :

Date de réception :	<input type="text" value="2010-05-22"/>	Fermeture prévue :	<input type="text" value="2011-05-22"/>	<input type="button" value="Modifier"/>	<input type="button" value="Fermer"/>
Étape de traitement :	<input type="text" value="Réservation"/>				
Type de territoire :	<input type="text" value="Rénové"/>				
Circonscription foncière :	<input type="text" value="Québec (20)"/>				
Minute :	<input type="text" value="-"/>				
Prochaine version des documents int					
Bordereau de requête :	<input type="text" value="3"/>				
Document joint :	<input type="text" value="3"/>				
Plan parcellaire :	<input type="text" value="2"/>				

Modifier la date de fermeture prévue :

June 2010							July 2010							>
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	
			1	2	3	4	5					1	2	3
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	

Gel administratif

Date :

Dossier(s) ayant des lots communs avec le présent dossier

La banque cadastrale ne comporte aucune information de cet ordre sur le dossier demandé

Simplification des interactions

Maquette non définitive

Dossier numéro :

Date de réception :

2010-05-22

Fermeture prévue :

2011-05-22

Étape de traitement :

Réservation

Type de territoire :

Rénové

Circonscription foncière :

Québec (20)

Minute :

-



Êtes-vous certain de vouloir fermer le dossier 123456 ?

Prochaine version des documents informatiques à utiliser

Bordereau de requête :

3

Document joint :

3

Plan parcellaire :

2

Gel administratif

Date :

Dossier(s) ayant des lots communs avec le présent dossier

La banque cadastrale ne comporte aucune information de cet ordre sur le dossier demandé



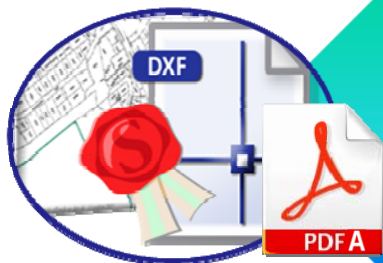
Les communications

L'évolution prochaine du site extranet



Suivi en ligne de vos dossiers

- Gestion autonome
- Amélioration de l'offre de services déjà en ligne
- Facturation en ligne



Nouveaux produits et services sur le site extranet des AG

- Commande en vrac
- Documents natifs
- Documents officiels

Automne 2011

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Les communications



Le site extranet à l'intention des AG
L'évolution prochaine du site extranet
Le support à la clientèle
Les nouvelles instructions

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Les communications

Le support à la clientèle : + de 950 questions par mois

Foncier Québec - Nouveau service à la clientèle

Exclusif aux
arpenteurs-géomètres

Numéro unique et sans frais

Composez le

1 866 451-6375

ou le
numéro local

418 627-6375

Pour joindre tous les services
de Foncier Québec

1. Enregistrement cadastral
2. Rénovation cadastrale
3. Bureau de l'arpenteur général du Québec
4. Registre foncier, Infolot et les archives cadastrales
5. Comptes clients



Québec

Option 1 :
Enregistrement cadastral

Faites le 1 pour la réservation de lots ou de numéro de dossier.

Nos agents de bureau prendront vos appels. Notez qu'en territoire rénové vous devez utiliser en tout temps le site à l'intention des arpenteurs-géomètres : foncier.mrnf.gouv.qc.ca/site-ag

Faites le 2 pour joindre le soutien aux opérations cadastrales.

Nos techniciens et arpenteurs-géomètres répondront à vos questions concernant :

- ↳ les instructions pour la présentation des documents cadastraux en territoire rénové et non rénové;
- ↳ les opérations cadastrales, qu'elles soient de type vertical ou horizontal;
- ↳ un suivi de dossier particulier;
- ↳ les lois relatives au cadastre.

Les questions liées à l'interprétation des messages d'erreurs de fichiers en prévalidation doivent être envoyées à la boîte courriel de la Direction de l'enregistrement cadastral (Boîte DEC) : enregistrement.cadastral@mrnf.gouv.qc.ca

Faites le 3 pour une demande relative à l'intégrité du cadastre.

Si vous décelez une anomalie ou une erreur sur un document cadastral officiel, nos techniciens peuvent :

- ↳ vous conseiller sur la pertinence de présenter une demande de modification de données cadastrales;
- ↳ vous assister dans la préparation de votre demande;
- ↳ effectuer un suivi de votre dossier.

Faites le 4 pour toute autre demande.

Pour joindre la personne responsable de votre dossier, composez son numéro de poste. Sinon, votre appel sera acheminé à l'équipe du soutien aux opérations cadastrales.

Ressources naturelles
et Faune

Québec



Le support à la clientèle

Quelques statistiques sur les requêtes d'opération cadastrale

- Officialisation d'environ **16 000 dossiers / année** :
 - soumis par quelque 600 arpenteurs-géomètres
 - en provenance de toutes les régions du Québec
- De ces dossiers, **± 1 700** sont des dossiers de **cadastre vertical (copropriété)**
- Moyenne quotidienne de dossiers officialisés : **± 65**
- Actuellement plus de 65 % de ces dossiers se situent en territoire rénové (OCTR)
- Ainsi, plus de 60 000 nouveaux lots sont créés annuellement
- 33 % des dossiers reçus font l'objet d'un retour pour divers motifs

Les communications

Le support à la clientèle

Par courriel : « Boîte DEC »

Enregistrement.cadastral@mrnf.gouv.qc.ca

Questions sur l'interprétation des résultats de prévalidation

Aucune analyse préliminaire de dossier

Possibilité d'envoyer un fichier pour question précise

Demande d'opinion sur les façons de faire

Autorisation de changement d'échelle

Notre équipe possède toute l'expertise nécessaire pour vous conseiller, autant en cadastre de type horizontal que vertical



Les communications

Le support à la clientèle

Sur place

(Dossier complexe ou problématique)

Prise de rendez-vous préalable

Par la « Boîte DEC »

Par téléphone au **1 866 451-6375**



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Les communications



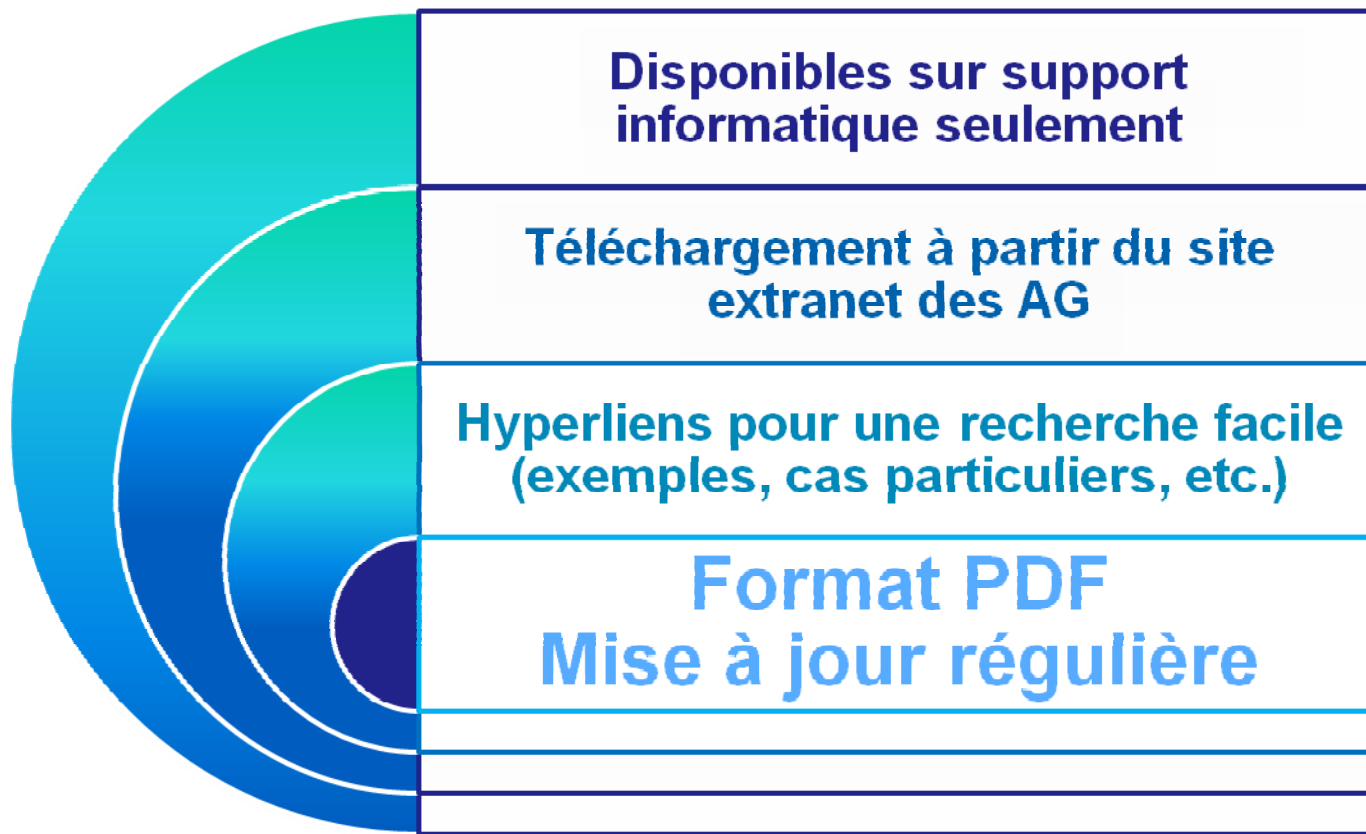
Le site extranet à l'intention des AG
L'évolution prochaine du site extranet
Le support à la clientèle
Les nouvelles instructions

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Les communications

Les nouvelles instructions pour la présentation des documents cadastraux



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Cas particuliers

L'application de l'article 3054 C.c.Q.

L'application de l'article 1049 C.c.Q.

Les changements d'échelle

La modification cadastrale après un bornage

La partie restante

L'intégrité du cadastre

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

Cas particuliers

L'application de l'article 3054 C.c.Q.

Contrat non publié

Dans le cadastre du Québec, aucun droit de propriété ne peut être publié au registre foncier si l'immeuble visé n'est pas identifié par un numéro de lot distinct au cadastre (**art. 3030 C.c.Q.**)

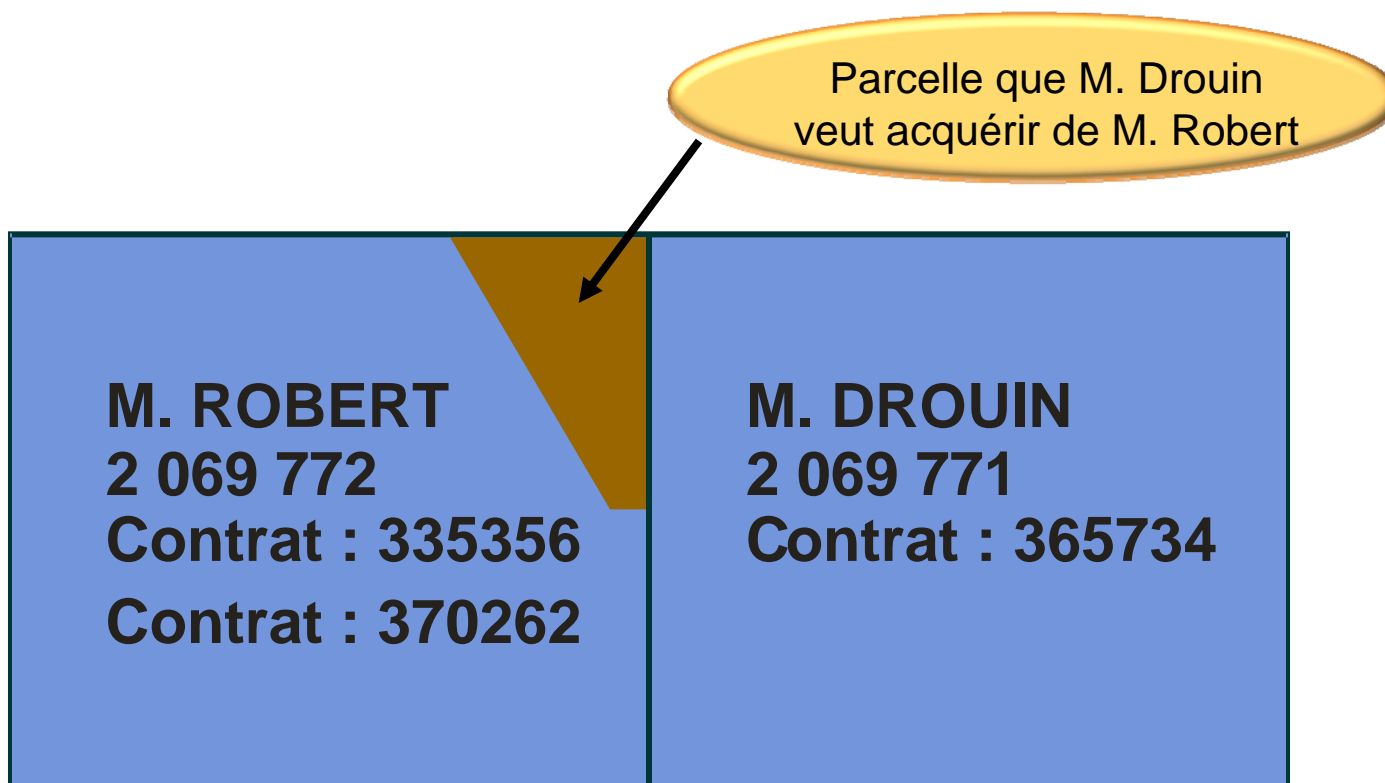
Le morcellement d'un lot oblige à l'immatriculation simultanée des parties qui résultent de ce morcellement (**art. 3043 C.c.Q.**)

Pour ce faire, il y a deux approches (**art. 3054 C.c.Q.**) :

1. Attribution d'un numéro cadastral distinct à chaque partie (acquise et résiduelle)
2. Attribution d'un numéro cadastral distinct à l'immeuble qui résulte du fusionnement de la partie acquise à un lot contigu, ainsi qu'à l'immeuble qui résulte du morcellement

Cas particuliers

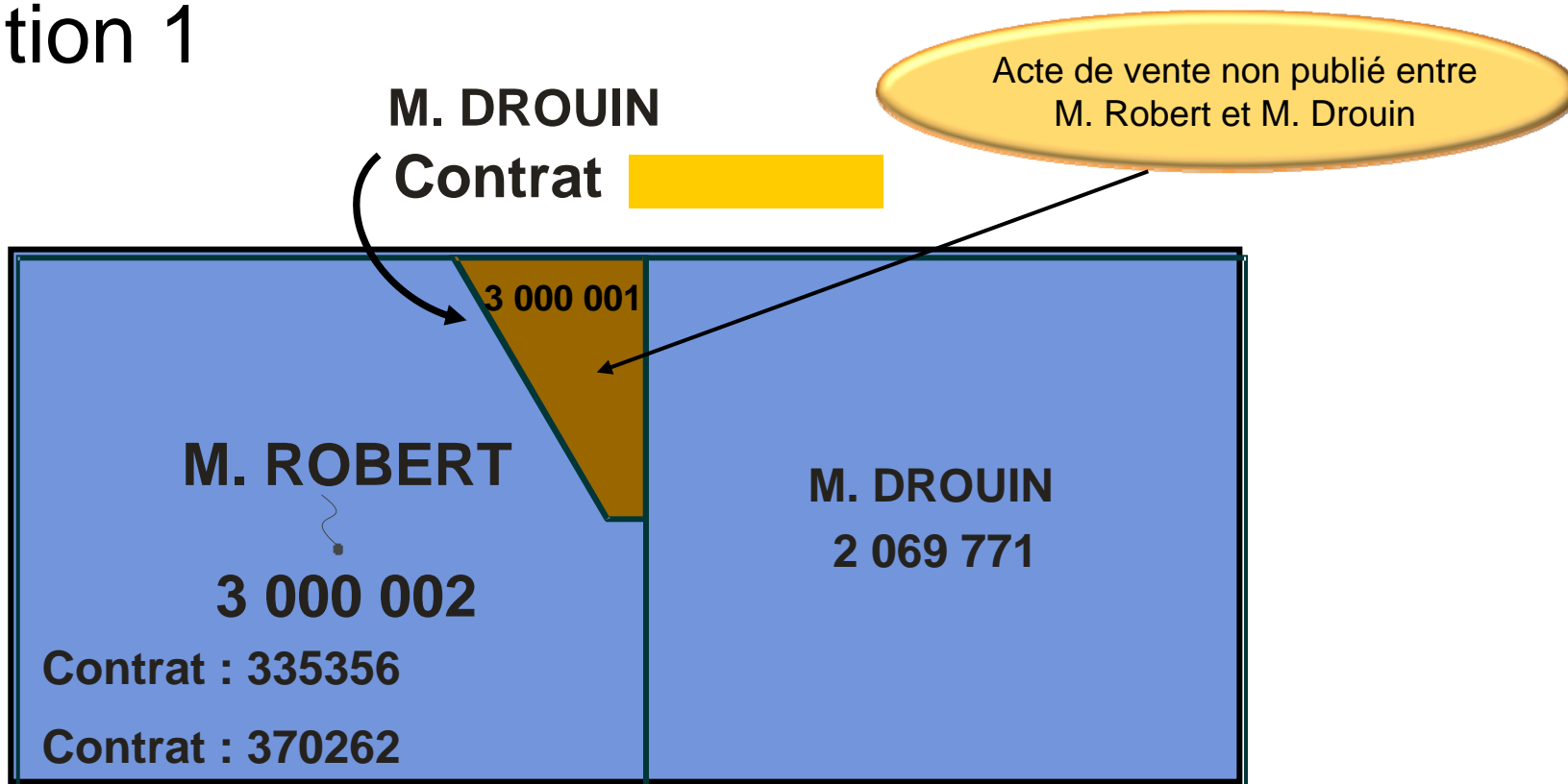
L'application de l'article 3054 C.c.Q.



Cas particuliers

L'application de l'article 3054 C.c.Q.

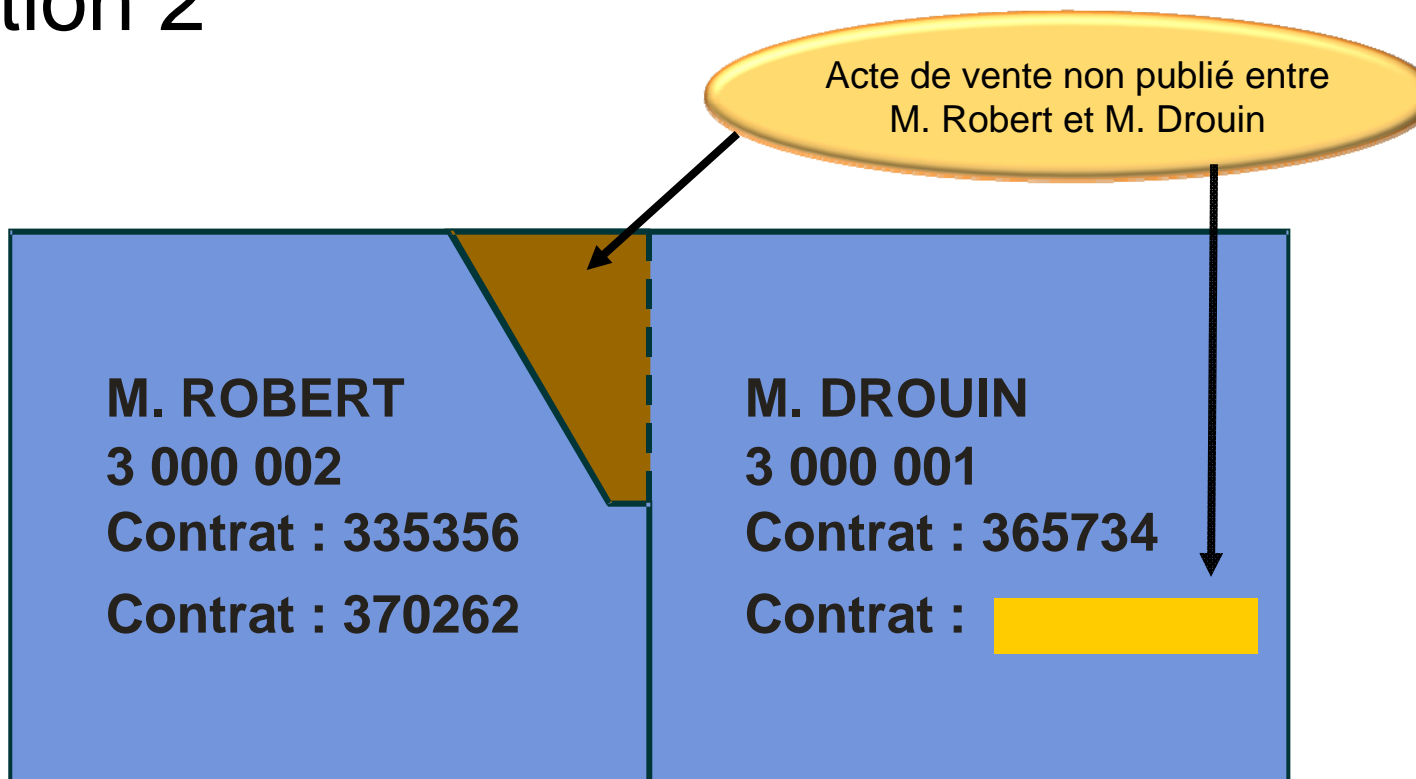
Solution 1



Cas particuliers

L'application de l'article 3054 C.c.Q.

Solution 2



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Cas particuliers

L'application de l'article 3054 C.c.Q.

L'application de l'article 1049 C.c.Q.

Les changements d'échelle

La modification cadastrale après un bornage

La partie restante

L'intégrité du cadastre

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Cas particuliers

L'application de l'article 1049 C.c.Q.

Article 1049 C.c.Q.

« L'aliénation d'une partie divise d'une partie privative est sans effet si la déclaration de copropriété et le plan cadastral n'ont pas été préalablement modifiés pour créer une nouvelle fraction, la décrire, lui attribuer un numéro cadastral distinct et déterminer sa valeur relative, ou pour faire état des modifications apportées aux limites des parties privatives contiguës. »



Que faut-il retenir de cet article ?

Cas particuliers

L'application de l'article 1049 C.c.Q.

Il s'applique seulement aux **lots privatifs** soumis à une déclaration de **copropriété divisée** (verticale ou horizontale). Le lot commun n'est pas affecté par cet article.

Il n'est pas permis d'aliéner une partie d'un lot privatif par un acte, car ce dernier est sans effet c'est à dire comme s'il n'avait jamais existé. Il est donc impossible d'incorporer une telle partie de lot dans le lot commun ou un autre lot privatif.

Le lot privatif doit être **préalablement morcelé** pour représenter un lot entier qui sera par la suite vendu.

Il ne s'applique pas s'il n'y a qu'un seul propriétaire pour tous les lots de la copropriété, car l'article mentionne « aliénation » ce qui suppose une vente, cession ou échange entre deux personnes.

Il est possible d'aliéner une partie du lot commun et de l'incorporer dans un lot privatif.

Dans tous les cas, les règles d'inscription des actes en territoire rénové ou non rénové s'appliquent.

- **Le privatif peut s'agrandir sur le commun, mais le commun ne peut pas s'agrandir sur le privatif.**

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Cas particuliers

L'application de l'article 3054 C.c.Q.

L'application de l'article 1049 C.c.Q.

Les changements d'échelle

La modification cadastrale après un bornage

La partie restante

L'intégrité du cadastre

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

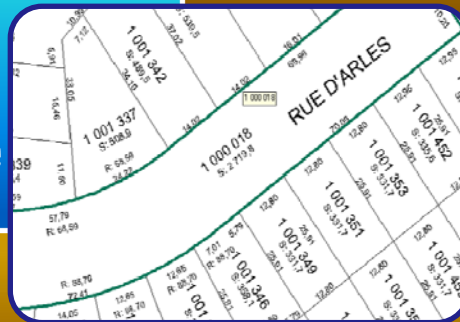
Cas particuliers

Les changements d'échelle

L'utilisation des changements d'échelle dans une opération cadastrale de remplacement devient nécessaire

Obtenir un plan de cadastre

**À jour
Clair
Utilisable**



Pourquoi ?

Respect du type de morcellement :

Urbain, village, villégiature = 1: 1000

Linéaire = 1: 2000

Agricole, forestier = 1: 5000

Quand ?

Respect des messages d'erreur, d'avertissements et de l'esthétique du plan :

- Annotation à l'extérieur du lot
- Lots bornants à une autre échelle
- Taille du lot créé

Comment ?

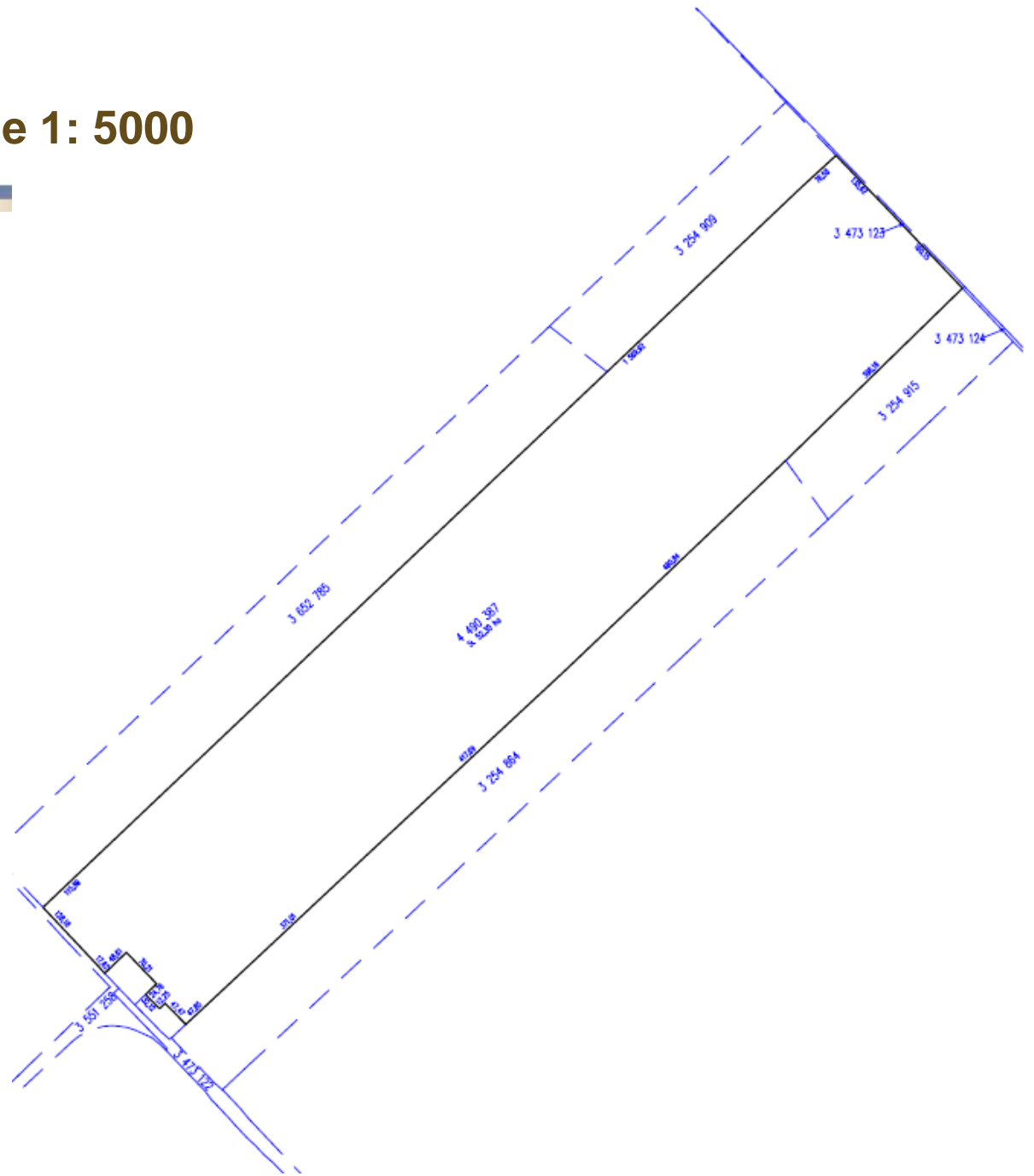
Demande d'autorisation à la boîte DEC :

- Fichiers pour chacune des échelles
- Document de traçage par échelle



Exemple

Le changement d'échelle 1: 5000



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Cas particuliers

L'application de l'article 3054 C.c.Q.

L'application de l'article 1049 C.c.Q.

Les changements d'échelle

La modification cadastrale après un bornage

La partie restante

L'intégrité du cadastre

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Cas particuliers

La modification cadastrale après un bornage

Article 2996 C.c.Q. :

« Le procès-verbal de bornage est accompagné du plan qui s'y rapporte. Le cas échéant, le procès-verbal est présenté avec la réquisition d'inscription du jugement qui l'homologue. Il doit mentionner expressément que **la limite entre les propriétés bornées coïncide avec la limite cadastrale** des lots qui y sont visés.

À défaut de cette mention, l'inscription du procès-verbal sur le registre foncier doit être refusée jusqu'à ce qu'une modification du plan soit indiquée sur le registre foncier et qu'un avis de la modification relatif aux lots visés soit inscrit sur ce registre. »

Cas particuliers

La modification cadastrale après un bornage

Deux opérations possibles :

Correction :

Au moment du dépôt des lots, il y avait une erreur ou une imprécision

- Bâtiments ou marques d'occupation existants avant le dépôt du plan de cadastre
- Titre imprécis
- Limite cadastrale mal définie ou ne respectant pas un plan antérieur

Remplacement :

Si l'erreur est survenue ultérieurement au cadastre

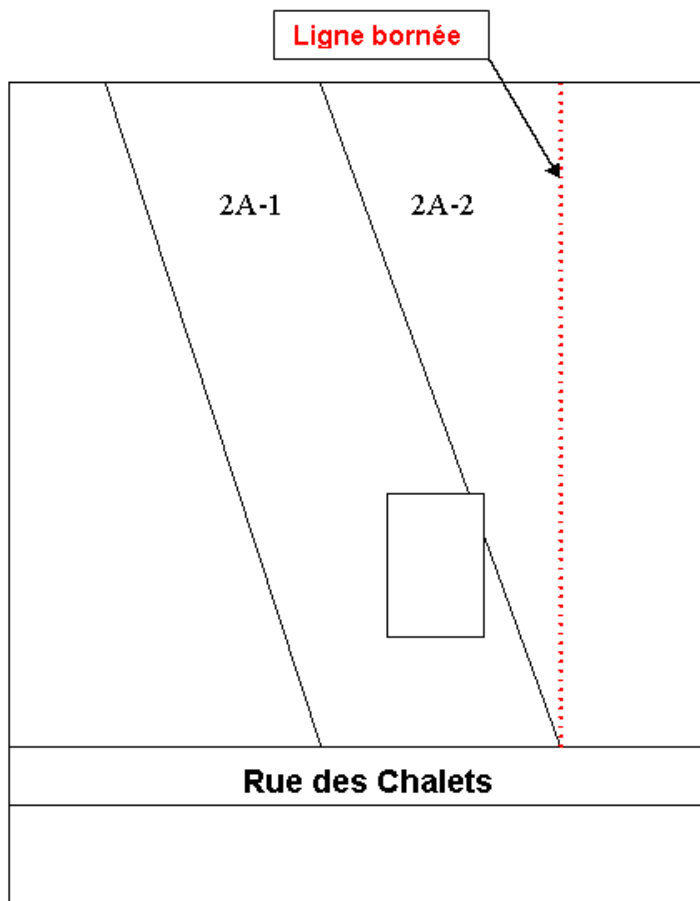
- Empiètement
- Bâtiment implanté chez le voisin après le dépôt du plan de cadastre
- Entente ou bornage entre les propriétaires même si le cadastre ou les titres étaient corrects

Votre rapport doit comporter plus que la seule mention du bornage afin que le ministre soit en mesure de constater si l'opération choisie est appropriée à la situation.

Ce ne sont pas les conclusions du bornage qu'il faut valider mais bien le type d'opération cadastrale à produire.

Cas particuliers

La modification cadastrale après un bornage



L'orientation des lots n'est pas perpendiculaire à la rue



Lors de la construction de la bâtisse **après** cadastre, la largeur de la propriété a été mesurée perpendiculaire à la rue



La bâtisse empiète sur le lot voisin



Lors du bornage à l'amiable, la limite entre les lots a été placée afin d'éviter l'empiètement



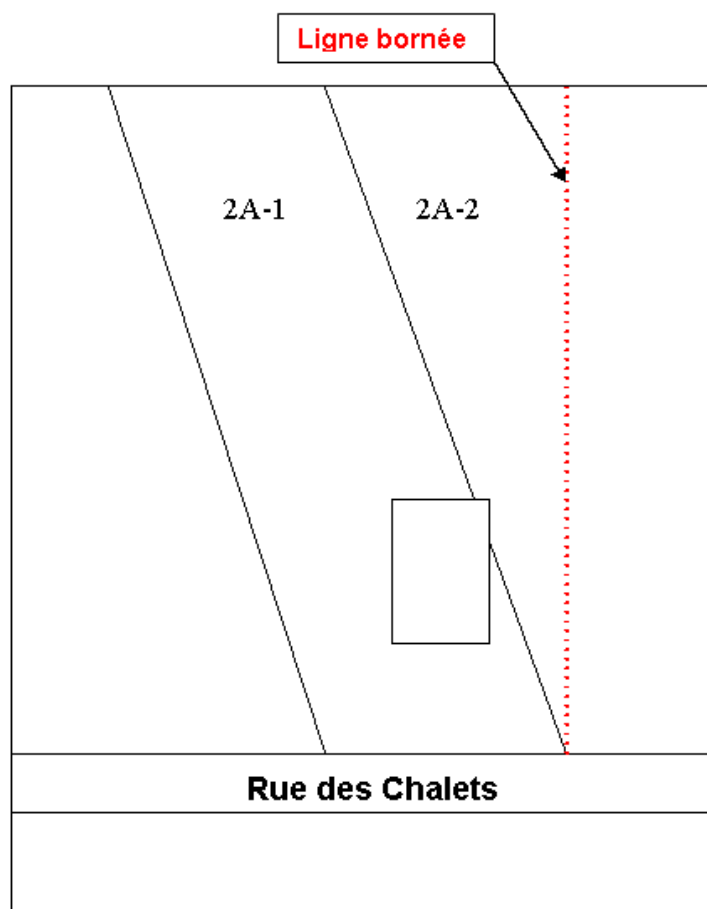
Il ne s'agit **pas** d'une erreur au cadastre mais plutôt d'une acquisition d'une partie de terrain

L'opération adéquate à utiliser est un

REMPACEMENT

Cas particuliers

La modification cadastrale après un bornage



L'orientation des lots n'est pas perpendiculaire à la rue



Lors de la construction de la bâtisse **avant** cadastre, la largeur de la propriété a été mesurée perpendiculaire à la rue



La bâtisse empiète sur le lot voisin



Les dimensions indiquées au titre du propriétaire du lot 2A-2 sont perpendiculaires au chemin



Lors du bornage à l'amiable, la limite entre les lots a été placée perpendiculairement à la rue. Cela semblait être l'intention des propriétaires selon la position des bâtiments et le titre sur le 2A-2



Il s'agit d'une erreur au cadastre

L'opération adéquate à utiliser est une

CORRECTION

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Cas particuliers

L'application de l'article 3054 C.c.Q.

L'application de l'article 1049 C.c.Q.

Les changements d'échelle

La modification cadastrale après un bornage

La partie restante

L'intégrité du cadastre

**Ressources naturelles
et Faune**

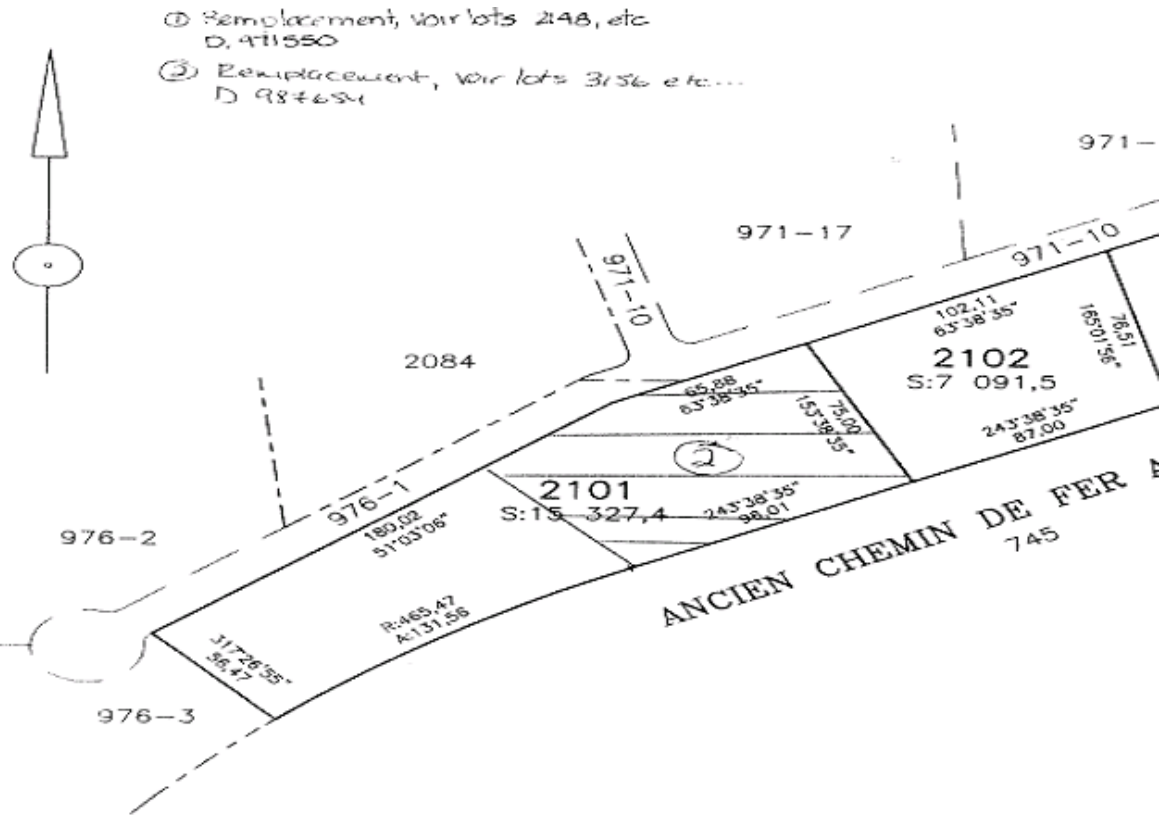
Québec 

Cas particulier

La partie restante

La mention de partie restante n'est requise que pour le **remplacement** et l'**annulation**. Ceci informe l'officier de la publicité des droits qu'il peut fermer l'index des immeubles des lots concernés.

En utilisant une **version à jour** du document pour produire votre plan projet, vous pourrez constater s'il s'agit de la partie restante ou non.



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



L'intégrité du cadastre

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Objectifs

- Communiquer sur les modifications cadastrales autorisées par le ministre, suite à l'officialisation des mandats de rénovation
- Sensibiliser la clientèle sur le fait que l'intégrité du cadastre est de la responsabilité de tous et pour le bénéfice de tous

Plan de cours

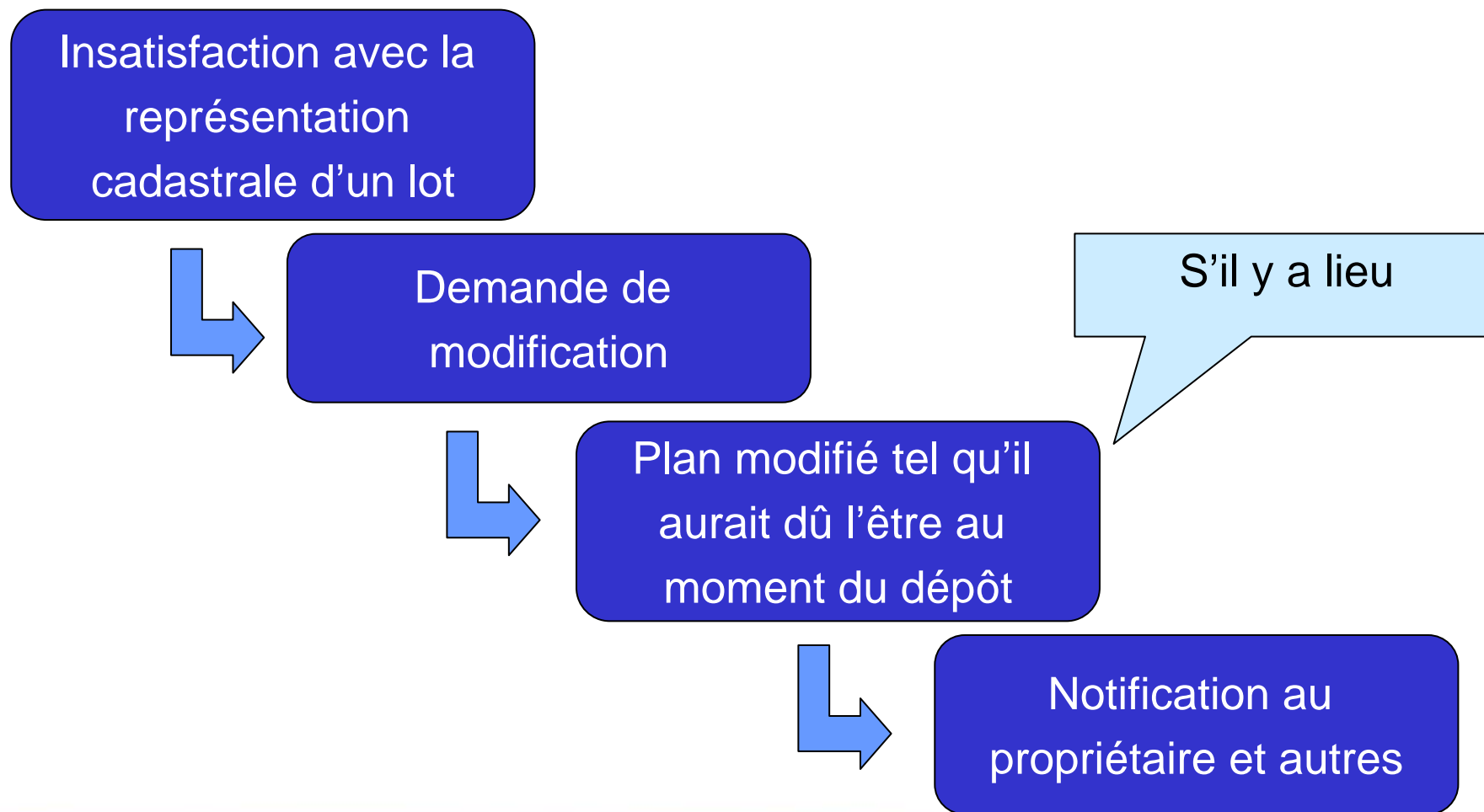
- Mise en contexte
- Les effets d'un cadastre 100 % informatisé sur les requêtes de modification
- Le traitement des demandes de modification
- La qualité du plan cadastral
- La levée de l'obligation contractuelle
- Le comité de révision du plan cadastral

Mise en contexte

- Tout comme le Service de l'analyse et de l'officialisation, le Service de l'intégrité du cadastre fait partie de la Direction de l'enregistrement cadastral
- Ce service veille à donner suite aux demandes de modification qui sont formulées au ministre après l'officialisation de la rénovation

Mise en contexte

Demande de modification cadastrale en territoire rénové



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



L'intégrité du cadastre

Les effets d'un cadastre 100 % informatisé sur les requêtes de modification

Le traitement des demandes de modification

La qualité du plan cadastral

La levée de l'obligation contractuelle

Le comité de révision du plan cadastral

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Les effets d'un cadastre 100 % informatisé

sur les modifications cadastrales effectuées en vertu du 3e alinéa de l'article 3043 C.c.Q.

Les changements pour l'AG qui produit la modification



La liste des personnes à aviser est à produire dans un fichier .csv



L'AG requérant devient le répondant de premier niveau pour les demandes d'informations additionnelles des personnes avisées.

Il est le mieux placé pour répondre adéquatement aux questions des citoyens.



Le rapport doit être explicite et complet en lui-même pour que la personne avisée soit en mesure de comprendre la raison de la modification apportée.

Les effets d'un cadastre 100 % informatisé

sur les modifications cadastrales effectuées en vertu du 3e alinéa de l'article 3043 C.c.Q.

Les changements pour le ministre



La production des plans «Avant» et «Après» modifications sera automatisée et réalisée spécifiquement pour chaque lot de la requête

AVANT MODIFICATION

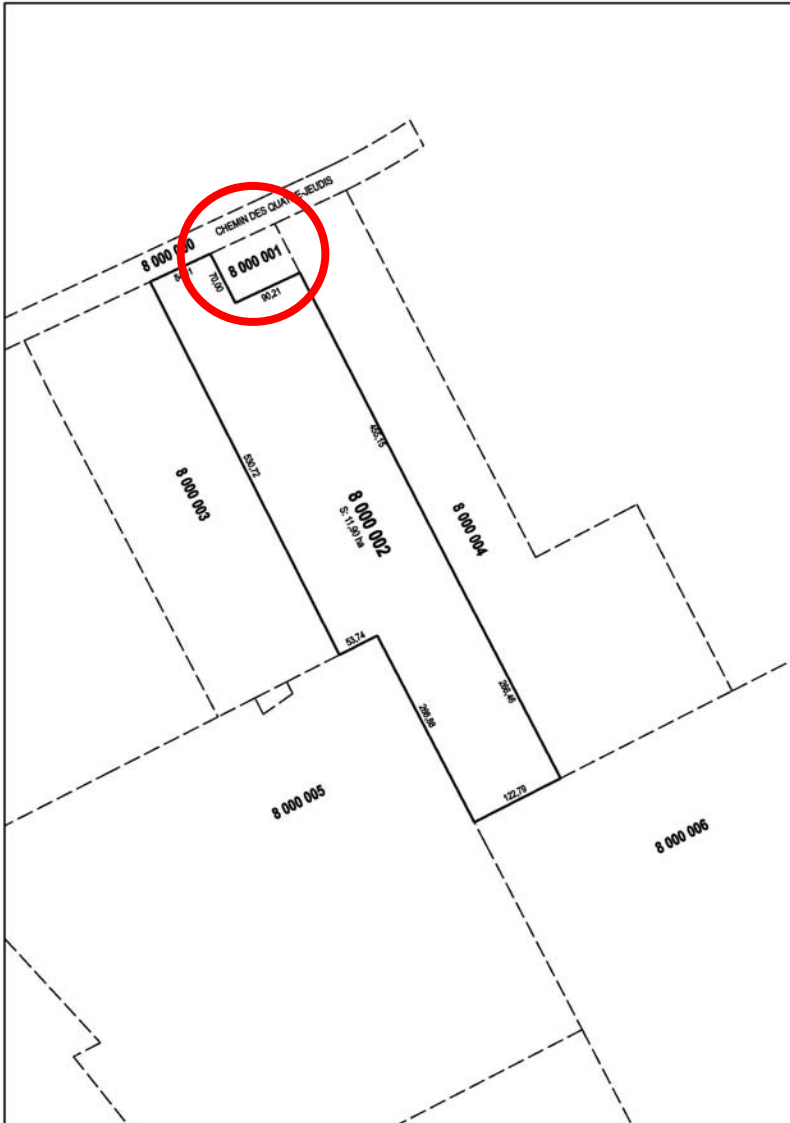
Dossier officialisation : 999999

Dossier intégrité : 99999

Échelle : 1 : 5000

Banque cadastrale officielle

En date du 15 février 2011



APRÈS MODIFICATION

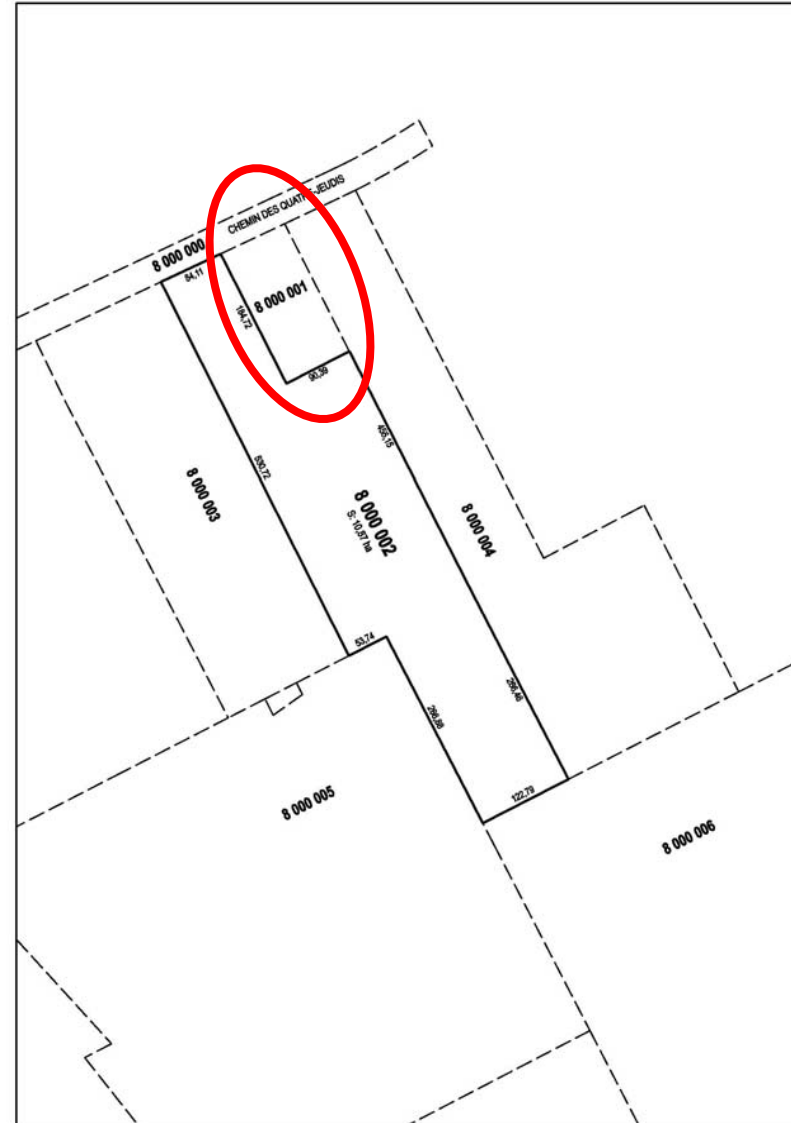
Dossier officialisation : 999999

Dossier intégrité : 99999

Échelle : 1 : 5000

Banque cadastrale officielle

En date du 16 février 2011



Les effets d'un cadastre 100 % informatisé

sur les modifications cadastrales effectuées en vertu du 3e alinéa de l'article 3043 C.c.Q.

Les changements pour le ministre



La production des plans «Avant» et «Après» modifications sera automatisée et réalisée spécifiquement pour chaque lot de la requête



La production des lettres de notification sera automatisée à partir de la liste des personnes à aviser (LPA)

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



L'intégrité du cadastre

**Les effets d'un cadastre 100 % informatisé
sur les requêtes de modification**

Le traitement des demandes de modification

La qualité du plan cadastral

La levée de l'obligation contractuelle

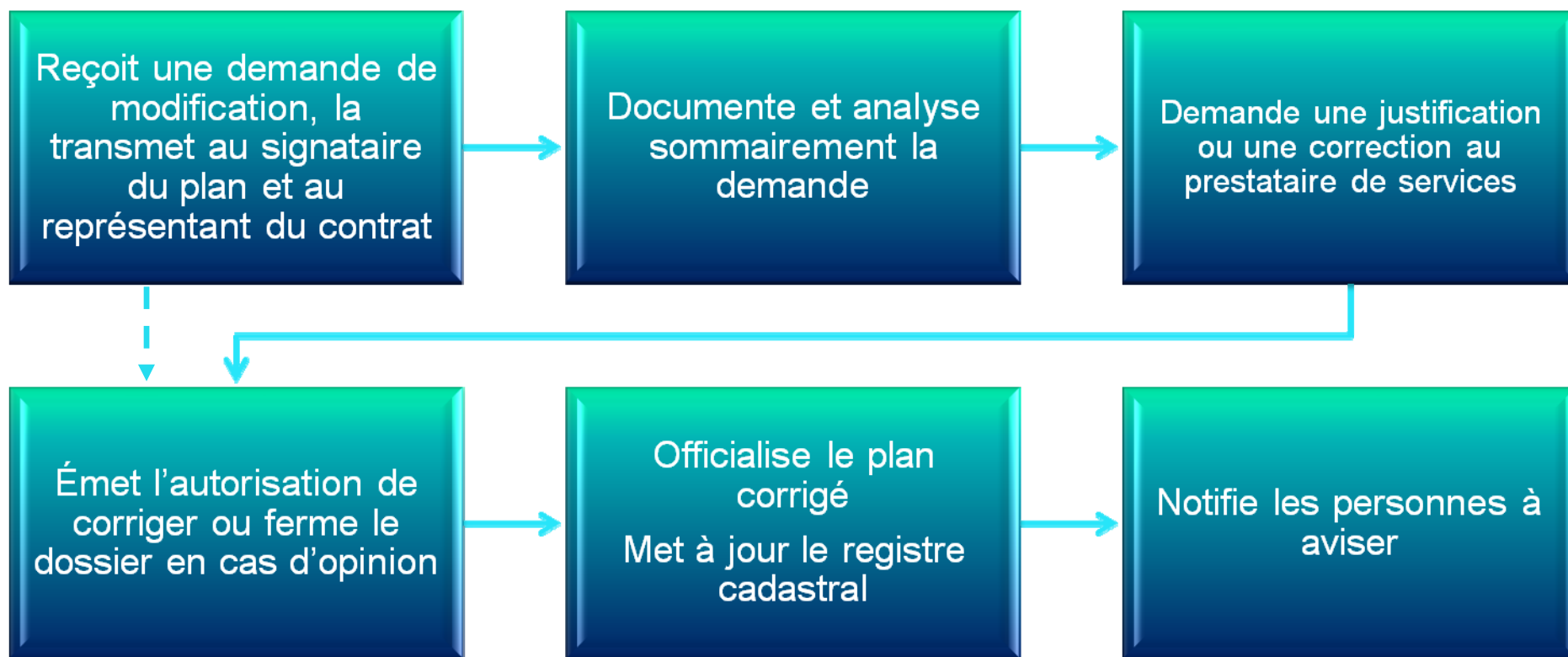
Le comité de révision du plan cadastral

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Le traitement des demandes de modification

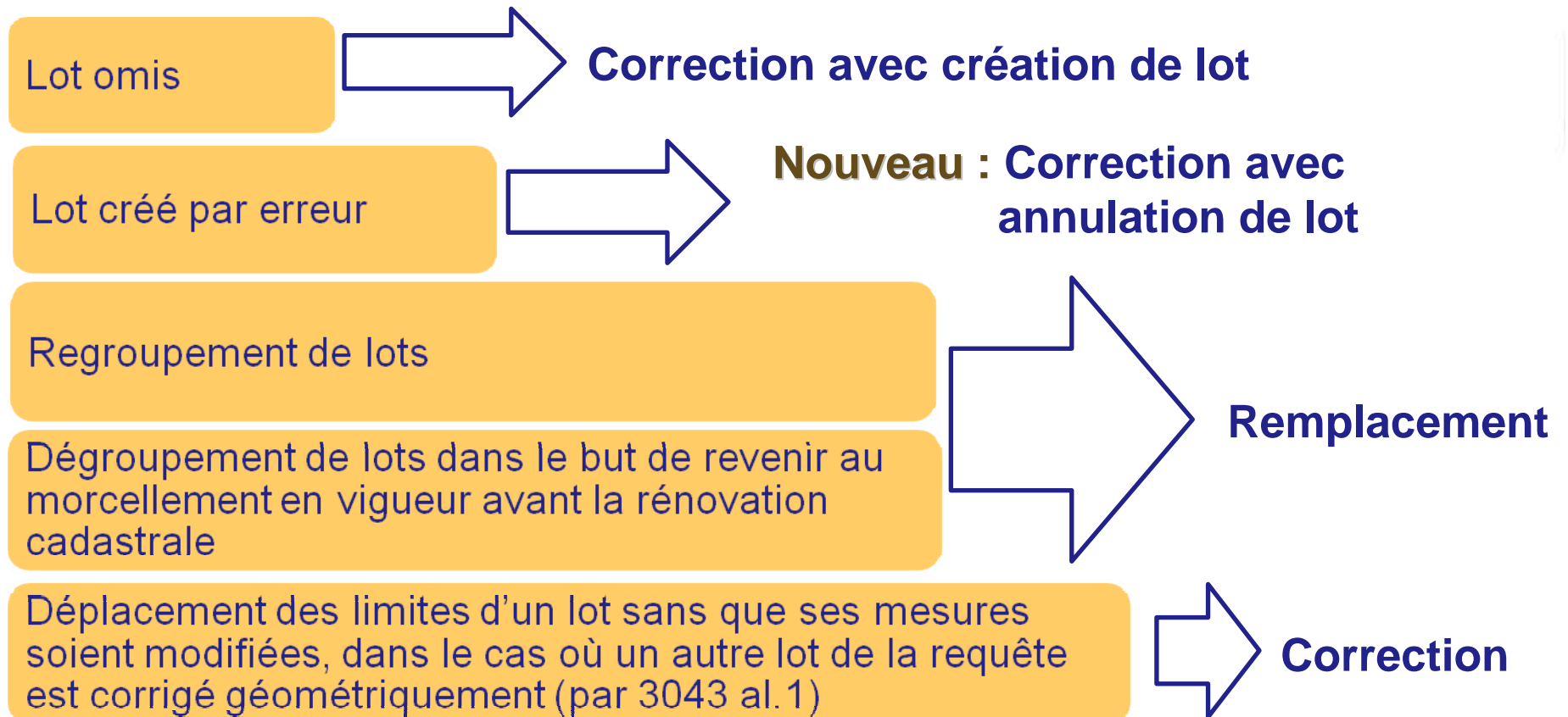
«Le ministre peut aussi, en cas d'erreur, corriger un plan...»
(extrait du 3^e alinéa de l'article 3043 C.c.Q.)



Le traitement des demandes de modification

Qui peut utiliser les dispositions du 3e alinéa de 3043 C.c.Q. ?

Tous les AG dans les situations suivantes



Le traitement des demandes de modification

Qui peut utiliser les dispositions du 3e alinéa de 3043 C.c.Q. ?

Seul le prestataire de services est autorisé dans les autres circonstances.

On entend par prestataire de services, **tous les AG qui font partie de la firme** (consortium) qui a réalisé le mandat.

Le contrat qu'il a signé avec le ministre l'oblige à donner les suites appropriées aux demandes

Il a déjà émis une opinion sur la représentation cadastrale des lots du mandat

Il possède beaucoup d'informations

Il a démontré son expertise au ministre lors de sa soumission

Il a une vue d'ensemble du territoire

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



L'intégrité du cadastre

**Les effets d'un cadastre 100 % informatisé
sur les requêtes de modification**

Le traitement des demandes de modification

La qualité du plan cadastral

La levée de l'obligation contractuelle

Le comité de révision du plan cadastral

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

La qualité du plan cadastral

La fiabilité du cadastre augmente

Lorsqu'il est utilisé et, si requis, corrigé

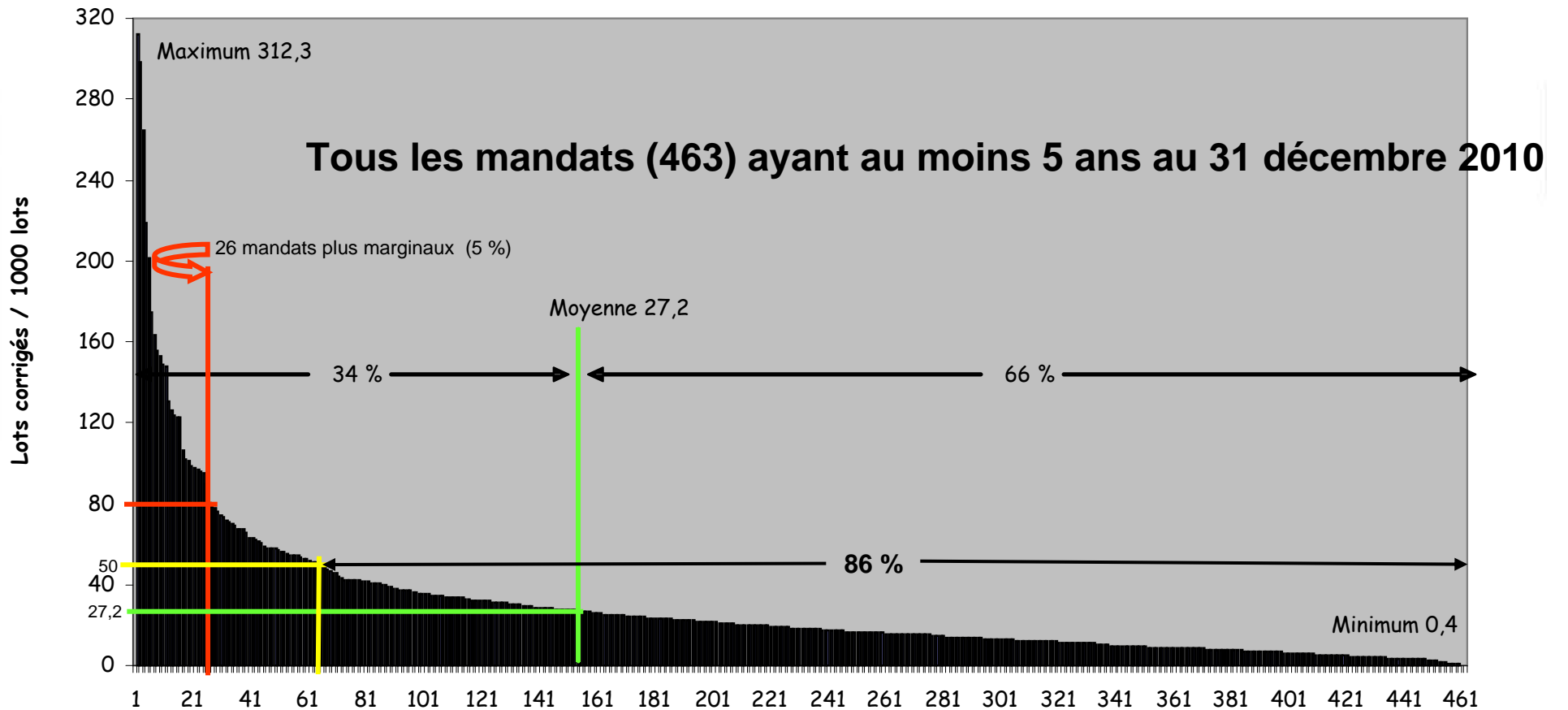
Le ministre ne peut corriger les erreurs qui ne lui sont pas signalées

Importance de faire des demandes de modification lorsqu'elles sont détectées

La collaboration est excellente avec la majorité des prestataires de services

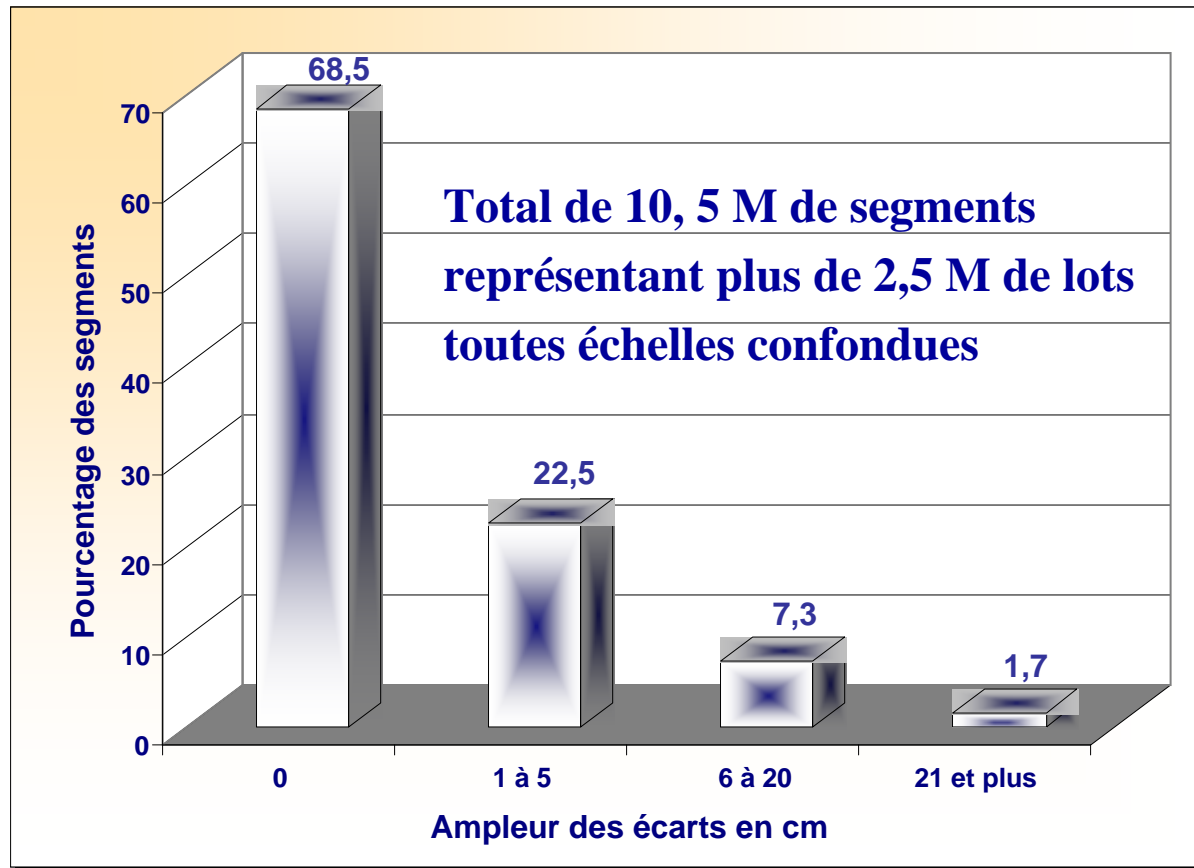
La collaboration des AG de pratique privée est aussi excellente lorsqu'elle est sollicitée

Taux de correction des mandats



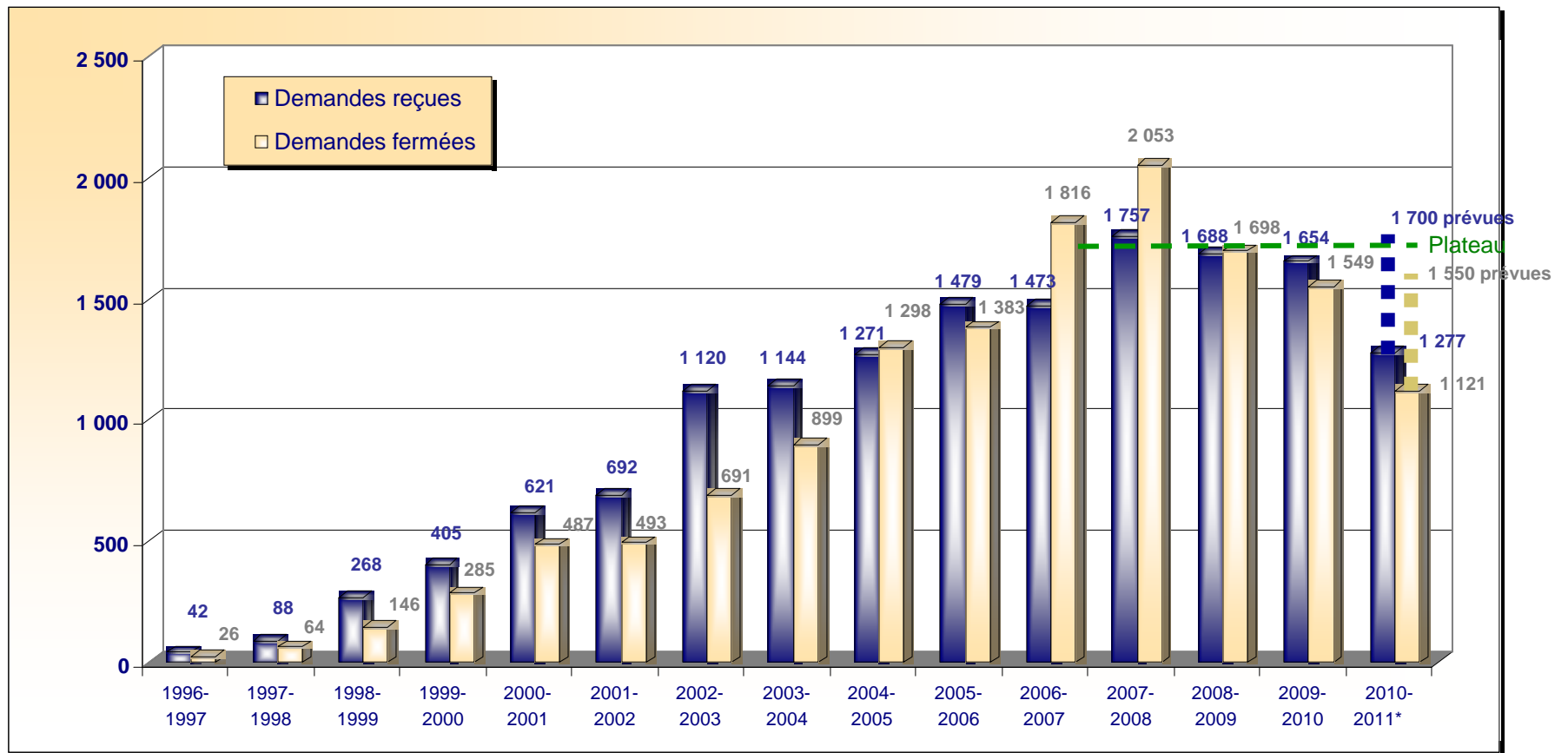
La qualité du plan cadastral

Constat sur l'exploitation de la tolérance graphique



La qualité du plan cadastral

Évolution des demandes de modification reçues et fermées en territoire rénové



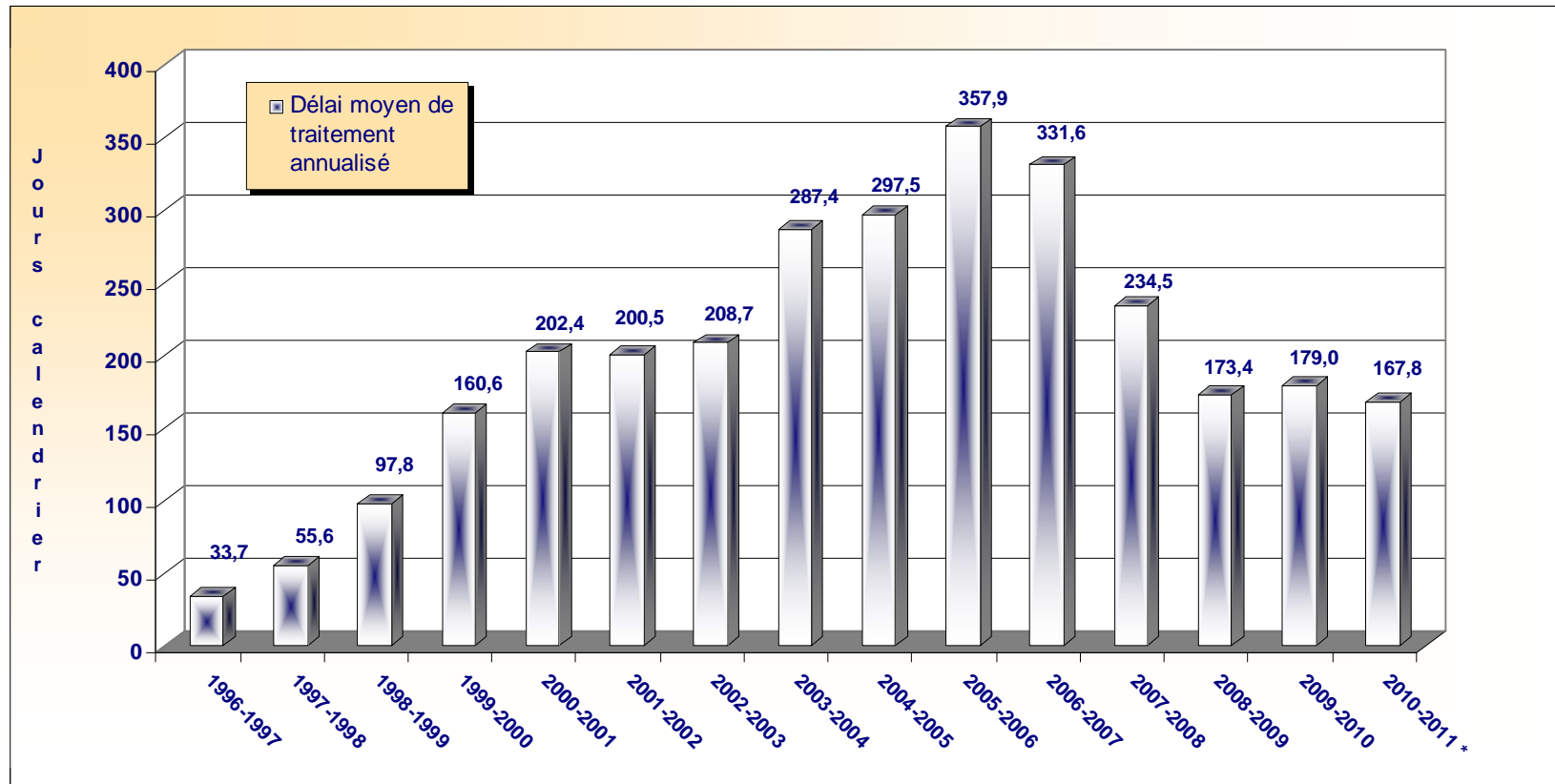
*Au 31 décembre 2010

Ressources naturelles
et Faune

Québec

La qualité du plan cadastral

Délai de traitement moyen d'une demande



* Au 31 décembre 2010

Les demandes avec requêtes sont actuellement officialisées en environ 3 mois

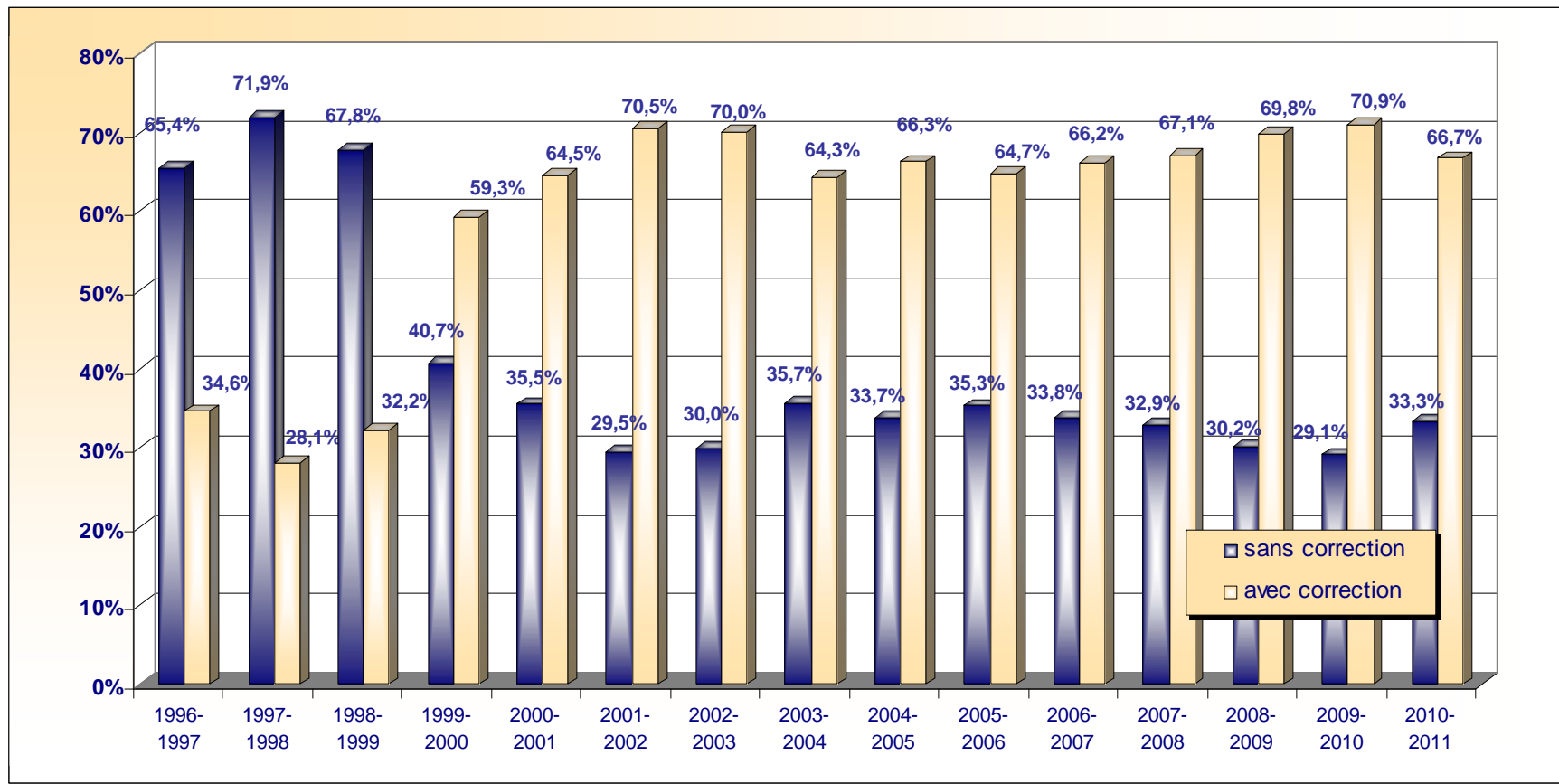
Ressources naturelles
et Faune

Québec



La qualité du plan cadastral

Les conclusions des demandes de modification



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



L'intégrité du cadastre

**Les effets d'un cadastre 100 % informatisé
sur les requêtes de modification**

Le traitement des demandes de modification

La qualité du plan cadastral

La levée de l'obligation contractuelle

Le comité de révision du plan cadastral

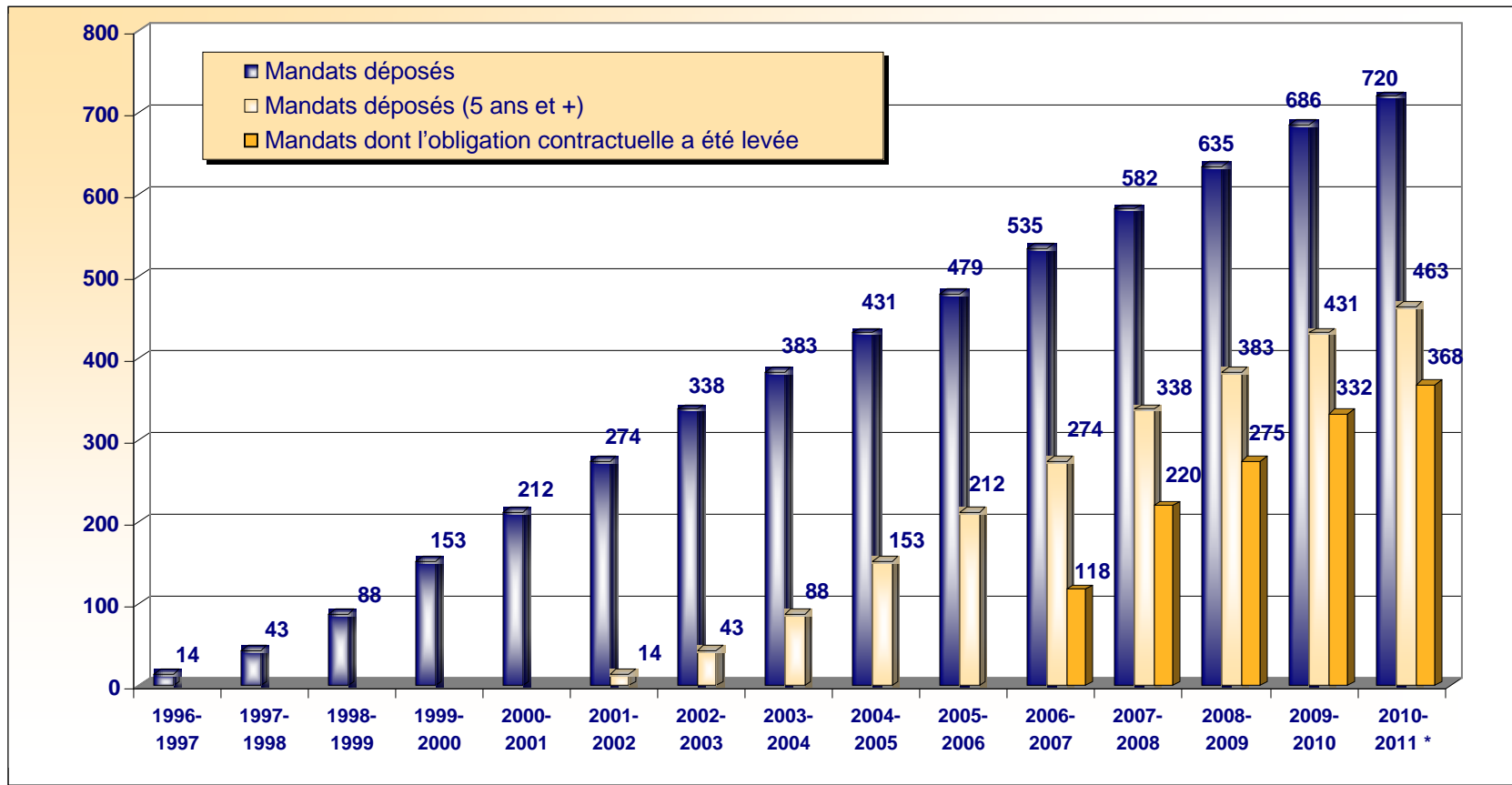
**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

La levée de l'obligation contractuelle

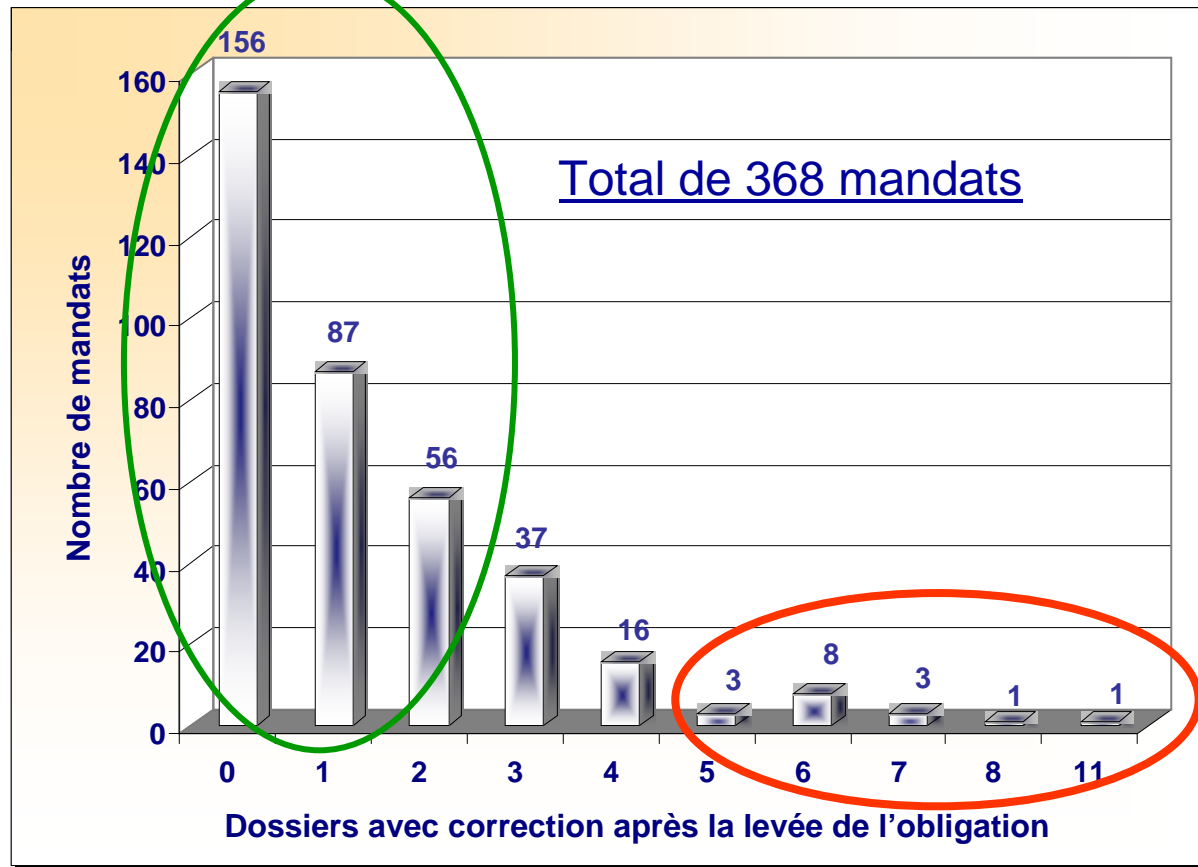
- Le ministre peut lever l'obligation contractuelle du prestataire de services (clause 9.5 des contrats) sous certaines conditions :
 - Le mandat doit être officialisé depuis 5 ans
 - Il ne doit plus y avoir de dossier d'intégrité actif
 - Le mandat doit répondre aux critères de qualité du ministre
- La responsabilité professionnelle du signataire demeure
 - Une copie de la demande lui est toujours transmise et il peut corriger
- Lorsque l'obligation contractuelle est levée et que le signataire n'intervient pas, le ministre peut attribuer un contrat à un AG pour effectuer une correction

La levée de l'obligation contractuelle



* Au 31 décembre 2010

La levée de l'obligation contractuelle



* Au 31 décembre 2010

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



L'intégrité du cadastre

**Les effets d'un cadastre 100 % informatisé
sur les requêtes de modification**

Le traitement des demandes de modification

La qualité du plan cadastral

La levée de l'obligation contractuelle

Le comité de révision du plan cadastral

**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 

Le comité de révision du plan cadastral

**En opération
depuis le
1^{er} janvier 2010**
3 cas ont été
soumis

Composé de 3 AG
Formation de 7 AG
Utilisation de la
vidéo conférence

Rôle du MRNF
Logistique
Donner suite à la
recommandation

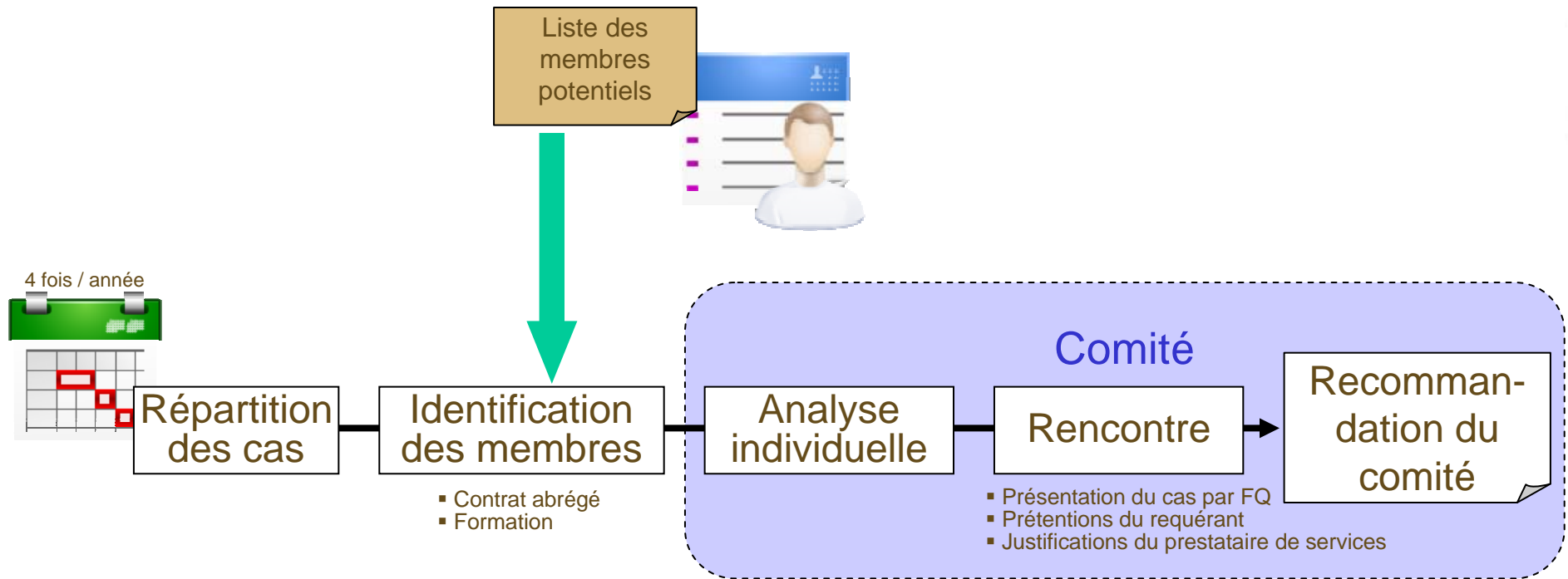
Projet de diffuser
les résultats

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

Le comité de révision du plan cadastral

Macroprocessus



Des femmes, des hommes, des régions, nos ressources...



Le cadastre au Québec : 100 % informatisé

Questions et commentaires



Merci de votre attention

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec